

Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2025

de la Fédération des Parcs naturels régionaux



RAPPORT

AVRIL 2026

59 Parcs naturels régionaux de France





11 faits marquants de l'année 2025

- Les locaux de la Fédération, rue des Petits Hôtels à Paris, sont inaugurés le 2 avril.
- 2 nouveaux membres rejoignent la Fédération : la Fédération nationale des communes pastorales et l'association Humanité & Biodiversité.
- Les universités d'été des Parcs se tiennent dans le Parc du Massif des Bauges avec les présidents et directeurs.
- 8 avis sont donnés sur les renouvellements de chartes et sur des projets de Parcs.
- La Fédération lance de nouveaux projets : la simplification de la procédure de révision des chartes, les trames écologiques, la santé des sols, l'implication des collectivités dans la biodiversité, une hot line juridique sur la police de la publicité, une coopération pour la création de paysages bio-culturels au Mexique.
- La plateforme « Destination Parcs » est lancée le 12 juin en présence de la ministre déléguée chargée du tourisme.
- 23 nouveaux produits et services bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional »
- La Fédération coorganise deux colloques : « L'Europe des paysages et des jardins » avec le Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse, « Les mille et une feuille des patrimoines : des outils de protection et de valorisation au cœur du projet de territoire », avec Icomos France et le Parc Loire-Anjou-Touraine.
- Elle réunit son réseau avec 15 séminaires thématiques auxquels s'ajoutent de très nombreux webinaires.
- La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires tient un stand au Salon des maires.
- Philippe Gamen, président délégué, est élu à la présidence de la Conférence des aires protégées.



Partie 1

ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATION P6

- 1.1 Réunions statutaires P6
- 1.2 Partenariats nationaux P7
- 1.3 Contribution aux politiques publiques P8
- 1.4 Réseaux nationaux et internationaux P10
- 1.5 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs P11
- 1.6 Les locaux P12

Partie 2

CORP P13

- 2.1 Une production qui s'organise autour de plusieurs réunions P13
- 2.2 Une coordination entre le CORP et les conseils scientifiques des Parcs P13
- 2.3 Organisation d'une controverse sur le domestique et le sauvage P14
- 2.4 Stimuler la recherche et les échanges inter-Parcs P14

Partie 3

COMMUNICATION P15

- 3.1 Objectif 1 : faire (re)connaître la Fédération comme partenaire clé des décideurs politiques P15

- 3.2 Objectif 2 : Réaffirmer le modèle Parc auprès du grand public P16

- 3.3 Objectif 3 : Engager l'ensemble du réseau des Parcs P18

Partie 4

CHARTES ET SYNDICATS MIXTES P19

- 4.1. Les avis sur les chartes P19
- 4.2. Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte P19
- 4.3 Réalisation d'études et création d'outils support pour les chartes P20
- 4.4 Évaluation des chartes P20
- 4.5. Pilotage de la mise en œuvre de la charte : logiciel EVA P20
- 4.6 Cartographie et observation du territoire P21
- 4.7 Fonctionnement des syndicats mixtes P22

Partie 5

EUROPE ET INTERNATIONAL P24

- 5.1 Une stratégie Europe et International consolidée (2025–2030) P24
- 5.2 Projets et coopérations internationales – points marquants 2025 P24

- 5.3 Europarc : un nouveau stratégique P25

- 5.4 Appui aux coopérations Parc à Parc et outils structurants P25

- 5.5 Perspectives et structuration des actions pour 2026 P26

Partie 6

BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE P27

- 6.1 Séminaire biodiversité et gestion de l'espace P27
- 6.2 Contribution aux politiques publiques P28
- 6.3 Accompagnement d'appels à projets et à manifestation d'intérêt P30
- 6.4 Analyse de l'ingénierie des Parcs sur la biodiversité P30
- 6.5 Création de deux nouvelles missions : collectivités et trames écologiques P30
- 6.6 Coordination Natura 2000 inter-réseaux et territoires P31



sommaire

11 faits marquants de l'année 2025

P3

Partie 7

VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

	P32
7.1 Plan de déploiement national de la marque	P32
7.2 Évènementiel de la marque	P33
7.3 Communication numérique	P33
7.4 La communauté « Valeurs Parc »	P34
7.5 Animation et gestion de la marque	P34

9.2 Les Parcs territoires d'une alimentation responsable et durable	P41
9.3 Agroécologie : Renforcer et accompagner les pratiques agroécologiques et faire le lien avec une alimentation responsable, durable et relocalisée	P42
9.4 Concours général agricole des pratiques agroécologiques / prairies & parcours et agroforesterie	P43
9.5 Prairies et aires protégées	P43
9.6 Politiques & outils de la transition agroécologique	P43

11.4 Accompagner une meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans le déploiement des énergies renouvelables en aires protégées	P50
11.5 Santé des sols dans les Parcs: accompagner la montée en compétence du réseau	P50
11.6 Adaptation et carbone	P51
11.7 Pollution lumineuse	P51
11.8 ÉcoQuartiers	P52
11.9 Rénovation et matériaux biosourcés	P52

Partie 8

ÉCONOMIE ET TOURISME

	P35
8.1 Construire et promouvoir la destination Parcs	P35
8.2 Développement maîtrise des flux touristiques et activités de nature	P36
8.3 Transfert d'expériences, échanges et partenariats	P36
8.4 Émergence d'activités innovantes	P38
8.5 Biodiversité et développement économique	P39

Partie 10

FORÊT

	P45
10.1 Forêt et biodiversité	P46
10.2 Actions transversales	P46

Partie 11

URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE

	P47
11.1 Paysage et urbanisme : croiser expertise et pratiques sur les territoires	P47
11.2 L'enseignement supérieur au bénéfice des territoires	P49
11.3 Énergie et territoire : planification, convergence des transitions, gestion des évolutions technologiques : l'énergie dans tous ses états	P50

Partie 12

VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL

	P53
12.1 Le séminaire technique Culture et Éducation	P53
12.2 L'engagement de la jeunesse en faveur de la biodiversité dans les Parcs	P54
12.3 Le développement du Défi Familles à Biodiversité Positive	P54
12.4 La participation auprès d'instances nationales	P55

Partie 9

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

	P40
9.1 Actions transversales Agriculture et alimentation	P40

ÉQUIPE

DE LA FÉDÉRATION

P56

Activité institutionnelle et représentations

1.1. LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a conduit une activité statutaire régulière en organisant 9 réunions de Bureau et une Assemblée générale. Elle a animé un dispositif mixte de participation en présentiel et en distanciel, permettant à un maximum de ses représentants de participer aux réunions.



L'agenda des réunions statutaires 2025

- **16 janvier** Bureau
- **27 février** Bureau
- **20 mars** Bureau
- **3 avril** Assemblée générale
- **15 mai** Bureau
- **12 juin** Bureau
- **18 septembre** Bureau
- **23 octobre** Bureau
- **20 novembre** Bureau
- **18 décembre** Bureau

L'Assemblée générale s'est réunie le **3 avril** dans la nouvelle salle de réunion de la Fédération en présence de ses membres et de nombreux invités pour l'inauguration des locaux.



Elle a approuvé le bilan financier 2024, le budget prévisionnel et le programme d'activités 2025 et a procédé à un renouvellement partiel des collèges 1, 3 et 4 au Bureau.

Ont été désignés au Bureau en complément des membres actuels : Dominique Escaron, président du Parc de Chartreuse, Aurélien Sautière directeur de FSC, Denise Leiboff, présidente de la Fédération nationale des communes pastorales.

Le Bureau

Le Bureau a approuvé la demande d'adhésion de **2 nouveaux membres** :

- **la Fédération nationale des communes pastorales**, au sein du collège 3 (associations d'élus) (Bureau du 20 mars)
- **Humanité et Biodiversité**, au sein du collège 4 (partenaires nationaux) (Bureau du 12 juin)

Il a émis des avis sur 4 renouvellements de chartes, 2 avis d'opportunité et 2 sur des projets de charte pour la création de Parcs naturels régionaux.

Il s'est mobilisé régulièrement sur les différentes politiques publiques, textes de loi portées par le gouvernement, et sur des partenariats nationaux.

Il a adopté des positions sur les sujets suivants :

- Avis sur le projet de stratégie nationale de défense des forêts et surfaces non boisées contre les incendies
- Ratification de la convention avec le Pôle Ressources national des Sports de Nature
- Projet de réforme des procédures de révision des chartes
- Motion sur le Loup
- Examen et adoption de la motion Agrivoltisme

Le Bureau a examiné et consolidé de **nouveaux partenariats** avec :

- L'Université Savoie-Mont Blanc : Convention de partenariat pour le cofinancement d'une thèse sur l'ancrage des aires protégées portée par le Laboratoire Environnement DYnamiques et TErritoires de la Montagne (EDYTEM – UMR n° 5204)
- L'INRAE : recherche sur les forêts résilientes
- la CCAS : tourisme
- ICOMOS France : paysage, patrimoine bâti
- La Banque des territoires : solutions de trésorerie pour les syndicats mixtes de parcs

Universités d'été

La Fédération a organisé ses 3e Universités d'été dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges les 3 et 4 juillet 2025.

Ces universités ont réuni une centaine de participants, président (e)s et directeurs (trices) de Parcs.

Une table ronde a eu lieu sur le thème : « Agriculture et Parcs, faire cause commune » ponctuée par une intervention filmée de la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard.

Le groupe présidents et directeurs y a également approuvé unanimement le projet de réforme de la procédure de révision des chartes.

Déplacements du Président délégué

Le Président délégué, Philippe Gamen a rendu visite aux Parcs suivants :

- Périgord-Limousin, le 17 et 18 avril
- Vexin français, le 14 juin
- Forêt d'Orient 15, 16 et 17 octobre

Les Commissions

Les 10 Commissions de la Fédération ont suivi la mise en œuvre du programme d'activité 2025.



• Visite de Philippe Gamen Parc Forêt d'Orient 15, 16 et 17 octobre

Le groupe des directeurs

La Fédération a réuni le groupe des directeurs tous les 2 mois. Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur les sujets d'actualité, de préparer des positions sur les éléments soumis au Bureau, et d'intégrer les nouveaux arrivants.

Le groupe des directeurs s'est réuni en séminaire du 10 au 12 septembre dans le Parc naturel régional du Périgord-Limousin.

1.2 PARTENARIATS NATIONAUX

La Fédération a engagé ou renouvelé de nombreux partenariats techniques et financiers, permettant de déployer son programme d'actions, en appui aux missions des Parcs naturels régionaux. 2025 s'inscrit dans une dynamique de **montée en puissance des partenariats avec 41 conventions financières**.

Partenariats financiers 2025

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2027)
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères : coopération internationale, et projet Protair au Brésil (2024-2026)
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire : sur les thèmes de l'agriculture et de la forêt (2025-2026)
- Ministère de l'Agriculture : plan national Alimentation – projet MIELLAT
- Ministère de la Culture
- Agence française de développement : projet FICOL au Mexique (2025-2026)
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) : éco-rénovation, filières matériaux biosourcés
- Agence de la transition écologique (ADEME) : santé des sols (2024-2026), éclairage public (2024-2025)
- Office français de la biodiversité (OFB) : agriculture, ateliers biodiversité, collectivités et biodiversité, Europe, Défi Familles à biodiversité positive, forêt, jeunesse et biodiversité, Life biodiv'France, trames écologiques
- Commission européenne : projet LIFE BIODIV'France (2024-2031)



Les 10 commissions 2021-2026

• Chartes et syndicats mixtes

Président : Laurent Marting (Normandie-Maine)

• Marque

Président : Éric Provost (Brière)

• Communication

Présidente : Catherine Marlas (Causses du Quercy)

• Europe et international

Président : Sophie Tubiana (Loire-Anjou-Touraine)

• Biodiversité et gestion de l'espace

Président : Michel Garcia (Pyrénées catalanes)

• Urbanisme, paysage, climat et énergie

Président : Philippe Gamen (Massif des Bauges)

• Économie et tourisme

Président : Michel Gros (Sainte-Baume)

• Agriculture et alimentation

Présidente : Patricia Poupart (Baie de Somme Picardie maritime)

• Forêt

Président : Jacques Charron (Boucles de la Seine Normande)

• Vie culturelle, sociale et éducation

Président : Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais Français)

- ATOUT FRANCE : Destination Parcs (2023-2025)
- Banque des Territoires : Développement, transition climatique, transfert et innovation (2022-2026)
- Association internationale des Régions francophones : coopération internationale (2024-2025)

Coopérations techniques et opérationnelles

La Fédération coopère également au plan technique et politique avec différentes organisations nationales ou étrangères. Ces coopérations donnent lieu à des accords cadre, conventions de partenariats, subventions, ou lettre de commande.

- AgroParisTech : forêt (2024-2025) – Recherche et formation forêt
- AFD, Kaihua County Liangshan Investment Group, OREADE : coopération avec la Chine
- Agence française pour le développement d'ALULA : coopération avec l'Arabie saoudite
- Collectif des Parcs nationaux : agroécologie, ateliers hors les murs, logiciel EVA, collectivités et biodiversité, trames écologiques
- Banque des territoires : solution de trésorerie
- Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien (CREBA) : écoconstruction
- Caisse centrale d'activités sociales des industries électriques et gazières – CCAS : tourisme durable
- Chambres d'agriculture France : agriculture, agrivoltaïsme
- École Nationale des Ponts et Chaussées : formation
- Fédération française de cyclotourisme – FFCT
- Fédération française de randonnée pédestre - FFRP
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) : Défi familles à biodiversité positive
- Forest Stewardship Council® (FSC France)
- ICOMOS : patrimoine et paysage
- Institut français au Brésil : rencontres écotourisme dans l'Etat de Bahia
- Fondation du Patrimoine (2022-2025)
- INRAE : Forêts résilientes
- Instituts AgroParisTech : recherche et formation
- Pôle ressources national sports de nature du Ministère chargé des sports (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes) : projet Outdoorvision (2025-2026)
- Université de Limoges : recherche (ITTECOP)
- Université Savoie-Mont Blanc : recherche
- Service national universel

Partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit des partenariats avec des entreprises publiques et privées, dont certains font l'objet d'un soutien financier. Ces partenariats permettent de mener des actions nationales. Ils ont vocation à être traduits, dans les Parcs intéressés, par des conventions particulières.



RTE : partenariat initié en 2010

EDF : partenariat initié en 2018

ENEDIS : partenariat initié en 2022

OMEXOM : partenariat initié en 2023

Tour de France : partenariat pour la visibilité des Parcs dans les outils de communication d'ASO

Adhésions

La Fédération adhère en 2025 à 14 associations et collectifs nationaux, afin de développer des synergies et valoriser les Parcs naturels régionaux. Le Bureau a délibéré sur une nouvelle adhésion* en 2025.

- Alparc
- Association nationale des Centrales villageoises Collectif Nourrir
- Dark Sky France*
- Europarc
- Fédération française de la Randonnée pédestre (FFRP)
- Forest Stewardship Council® (FSC)
- France Patrimoine et territoires d'exception
- FRENE
- MAB France
- Ramsar France
- Réserves naturelles de France
- Rivages de France
- UICN International et Comité français de l'UICN

1.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Relations avec le Gouvernement et avec l'État

La Fédération est intervenue auprès du Gouvernement et des services de l'État pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- 16 janvier : accueil dans nos locaux de **Célia de Lavergne, directrice de l'Eau et de la Biodiversité au ministère de l'Écologie.**
- 15 avril : rendez-vous avec **Aude Leday-Jacquet, conseillère au cabinet de François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire.**
- 6 mai : rencontre avec **Frédéric Cholé, délégué pour les collectivités territoriales et la société civile au ministère des Affaires étrangères.**
- 12 juin : accueil de **Nathalie Delattre, ministre déléguée chargée du tourisme pour le lancement de la plateforme « Destination Parcs ».**

- 19 novembre : échange avec **Catherine Chabaud, ministre de la Mer, Célia de Lavergne (DEB) et Olivier Thibault, directeur général de l'OFB** sur notre stand Natura 2000 au Salon des maires.
- 4 décembre : rendez-vous avec **Mathieu Lefèvre, ministre délégué à la Transition écologique** pour évoquer la réforme de la procédure de révision des chartes.



Elle a été auditionnée sur les sujets suivants et a participé aux tables rondes :

- Audition le 5 février par des inspecteurs de l'inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD) sur le maintien des prairies
- Audition le 6 mars par des inspecteurs de l'inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD) dans le cadre d'une mission visant à évaluer la pertinence des missions des agences de l'Etat
- Audition le 16 avril par des inspecteurs de l'inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD) sur les obligations réelles environnementales
- Audition le 29 avril à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission parlementaire sur la qualité des cours d'eau
- Table ronde le 3 juin sur l'adaptation des activités touristiques au changement climatique dans les zones de montagne à l'Assemblée nationale
- Table ronde de la Cour des comptes en Ile-de-France en amont d'un exercice de contrôle des Parcs de cette région
- Audition le 29 octobre par la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France

- Audition par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAERR) sur l'accompagnement des exploitations agricoles dans la transition écologique et climatique le 8 décembre

Action législative et réglementaire

La Fédération a suivi l'élaboration de projets de loi et leur mise en œuvre afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements.

- Suivi des débats sur la loi de finances 2025 sur la dotation aménités rurales, et sur le financement des Parcs

Le sénateur Michaël Weber, président de la Fédération, a soutenu les textes suivants :

- Proposition de loi sur la rénovation du patrimoine bâti
- Dépôt de deux amendements à la loi TRACE
- Proposition de loi autorisant une commune à adhérer à la fois à un Parc naturel régional et à une aire d'adhésion de Parc national.
- Rédaction d'un courrier co-signé par les réseaux d'aires protégées pour alerter l'État et les parlementaires européens sur les premières orientations sur les fonds européens
- Projet de loi Duplomb : la Fédération a apporté des propositions d'encadrement du concept de Zones humides fortement dégradées et sensibilisé les parlementaires
- Contribution à la consultation nationale sur le projet de décret relatif à la destruction des haies

La Fédération tient à remercier les parlementaires qui se sont mobilisés pour défendre les propositions.

Contributions aux instances nationales de concertation

De nombreux échanges ont eu lieu avec les Parcs, les différents ministères et opérateurs publics sous tutelle de l'État, sur de nombreuses politiques publiques :

- Contribution à la concertation du public sur le plan de restauration de la nature, via un cahier d'acteurs porté par plusieurs réseaux d'aires protégées dans le cadre de la Conférence des aires protégées
- Participation au Conseil national de la Montagne
- Participation au Comité national de la biodiversité
- Participation aux ateliers d'évaluation du premier plan de la stratégie nationale pour les aires protégées piloté par l'OFB et aux ateliers de co-construction du second plan.

La Fédération a également assuré une représentation institutionnelle ou technique et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans différentes instances consultatives, comités et groupes de travail :

- Comité national de la biodiversité (CNB) et notamment sa commission spécialisée « Stratégies »
- Commission nationale de la certification environnementale – CNCE
- Conférence nationale des Territoires – CNT

- Conseil d'administration de l'OFB
- Conseil supérieur de la forêt et du bois (CSFB)
- Comité d'orientation du concours général agricole des Pratiques agroécologiques
- Comité des partenaires du programme de recherche-action ERABLE, animé par le GIP EPAU
- Comité des acteurs de la séquence « Éviter, réduire, compenser », animé par le MTECT
- Comité national ÉcoQuartier, animé par le MTECT
- Comité de sélection Plan de Paysage, animé par le MTECT
- Comité national d'orientation Forêt d'exception, animé par l'ONF
- Comité de suivi de l'évaluation du dispositif « Éco-contribution des chasseurs » animé par l'ONF
- Conseil national de la Montagne
- Comités de pilotage de plusieurs Plans nationaux animés par l'État notamment ceux « Pollinisateurs et pollinisation » et « Vieux Bois et Forêts Subnaturelles »
- Comité de pilotage des Centres de ressources Cours d'eau et Natura 2000 de l'OFB
- Comité de pilotage Petites villes de demain
- Comité partenarial des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) animé par l'OFB
- Fondation (fonds de dotation) des Conservatoires d'espaces naturels
- Pôle relais national « sport de nature » et dispositifs « Suricate » et « Outdoor vision »
- Comité technique permanent de la Sélection (CTPS) section valorisation des ressources phylogénétiques (RGP)
- Groupe national Loup, animé par le MTECT et le MASA, et les groupes de travail « bovins », « communication » et « reclassement du loup »
- Groupe national Milieux humides, animé par le MTECT, et groupe thématique Agriculture, Forêt, loisirs animé par Chambres d'agriculture France et le Forum des Marais Atlantiques
- Groupe de travail « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)
- Groupe de travail « Planif'Territoires » animé par le MTECT
- Groupe de travail « Formations des élus au paysage » animé par le MTECT et FNCAUE
- Groupe de travail « Atlas du paysage » animé par le MTECT
- Groupe de travail « Plans de paysage et transition énergétique » animé par le MTECT et ADEME
- Groupe de travail « DECAP : développement de l'emploi et des compétences dans les aires protégées » coanimé par l'OFB et RNF
- Réseau « Montagne et Urbanisme »
- Réseau national des observatoires territoriaux de la biodiversité, animé par l'OFB
- Réseau « Collectif des paysages de l'Après-Pétrole » (PAP)
- Réseau « Acteurs du Paysage »
- Réseau « Perspectives Rurales »

1.4 RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La Fédération s'est investie dans les congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux.

- Association Internationale des Régions Francophones (AIRF)
- Bannière France. Patrimoine & Territoires d'exception
- Cap'Com, réseau de professionnels de la communication publique
- Comité nature de la Fondation François Sommer
- Comité français de l'UICN
- Europarc
- Fédération des Conservatoires des espaces naturels (FCEN)
- MAB France
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)
- Ramsar France
- Réseau des Grands Sites de France
- Réserves naturelles de France
- Régions de France
- Terrabiodiv
- Office français de la biodiversité, (conseil d'administration) et la Conférence des aires protégées présidée par Philippe Gamen

Certaines de ces instances ont été accueillies dans les locaux de la Fédération : assemblée générale de Terrabiodiv, congrès de la nature (UICN), conférence des Aires protégées.

Interventions et événements

La Fédération est intervenue dans plusieurs colloques nationaux ou internationaux, et salons pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- Journées de la Libre évolutions co-organisées par l'UNESCO et le comité français de l'UICN les 20 et 21 janvier
- Salon international de l'Agriculture, le 28 février 2024
- Colloque ÉQUIPACT, sur l'alimentation durable, organisé le 18 mars à l'Université Gustave Eiffel,
- Salon international des Musées (SITEM), le 25 mars
- Colloque sur la police de l'environnement au Sénat le 20 juin
- Colloque de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité « Biodiversité, eau, alimentation, santé, climat : tout est lié » le 26 juin
- Séminaire des Grands sites de France sur énergie et paysages, le 1er juillet
- Rencontres Biodiversité et Territoires, organisées par l'OFB, à Bordeaux du 10 au 12 juillet
- Colloque co-organisé avec ICOMOS « Les mille et une feuilles des patrimoines » dans le Parc Loire – Anjou – Touraine, du 13 au 15 novembre
- Colloque organisé par le Sénat pour les 20 ans de la Charte de l'environnement, le 24 novembre

- Conférence EUROPARC, en Lituanie du 7 au 10 octobre
- Salon des maires, stand Natura 2000, novembre



- Forum des gestionnaires d'aires protégées, à La Rochelle le 18 novembre
- Journées d'étude « 20 ans d'ateliers hors les murs », à Nancy les 11 et 12 décembre

Elle a participé aux jurys des concours, trophées et appels à projets ou manifestation d'intérêt suivants :

- Appel à projets « Conservation de la faune sauvage et de ses habitats dans les écosystèmes » de la Fondation François Sommer
- Concours général agricole des pratiques agroécologiques
- Consultation nationale permanente du programme ERABLE
- Concours « Innover à la campagne – J'entreprends là où j'ai envie de vivre »
- Concours « Capitale française de la biodiversité »
- Label Écoquartiers

1.5 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé plusieurs journées, séminaires et webinaires thématiques, et formations en visio-conférences et en présentiel. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches, et renforcer les compétences.

L'AGENDA DES SÉMINAIRES ET RENCONTRES 2025

Janvier

- Webinaire : benchmark actions innovantes agriculture et alimentation
- Webinaire : « la mise en œuvre de la GPEC dans les Parcs »
- Webinaire : Architecte conseil de l'État, quelle articulation dans la planification des Parcs naturels régionaux

Février

- Webinaire : De l'enseignement supérieur au projet local en passant par les ateliers hors les murs
- Séminaire Loup à Saint-Chamond à proximité du Parc du Pilat

Mars

- Webinaire : benchmark thématiques innovantes agriculture et alimentation
- Webinaire : restitution de l'enquête « REX et besoins des Parcs naturels régionaux sur la gestion des sols »
- Webinaire : présentation de la méthode MUSE (INRAE et CEREMA)
- Séminaire EVA dans le PN des forêts
- Webinaire formation à l'évaluation pour les élus
- Webinaire : controverse du CORP sur le domestique et la sauvage
- Webinaire : préparation de l'année internationale du pastoralisme

Avril

- Réunion de la Communauté évaluation
- Réunion des présidents de conseils scientifiques et des membres du CORP
- Webinaire : Le plan de paysage est-il un bon plan ?
- Webinaire : analyse et résultats de l'observatoire de l'agroécologie des Parcs

Mai

- Webinaire d'introduction du séminaire Agriculture et alimentation
- Séminaire Agriculture et alimentation dans le Parc du Haut-Languedoc

Juin

- Séminaire communication dans le Parc de l'Avesnois
- Webinaire formation outil LIFE entreprises et biodiversité
- Webinaire : Quelle place pour l'auto-rénovation accompagnée du bâti dans les Parcs naturels régionaux
- Séminaire des responsables administratifs et financiers dans le Parc du Doubs horloger
- Séminaire Biodiversité et gestion de l'espace dans le Parc Millevaches en Limousin

Juillet

- Universités d'été dans le Parc du Massif des Bauges
- Séminaire Santé des sols dans le Parc Millevaches en Limousin

Septembre



- Séminaire des directeurs dans le Parc Périgord-Limousin
- Webinaire : Soutenir l'innovation territoriale : quelles clés pour financer les ateliers hors les murs ?
- Webinaire : décentralisation de la publicité, un an après

Octobre

- Webinaire : Agrivoltaïsme : état des connaissances sur les impacts agricoles et écologiques (INRAE et ADEME)
- Webinaire : Gestion des chantiers dans les aires protégées (Parc Haut Jura)
- Webinaire : Gestion des EEE (UICN)
- Webinaire : L'enfance du paysage
- Webinaire : Gouvernance de la planification dans un Parc
- Séminaire Marque et Tourisme dans le Parc du Marais poitevin
- Séminaire Adaptation-énergie dans le Parc de Chartreuse

Novembre

- Séminaire Culture et éducation dans le Parc de Lorraine
- Réunion du CORP et chargés de mission recherche
- Colloque ICOMOS : le mille-feuille des outils de protection du patrimoine
- Webinaire : l'affichage publicitaire dans les Parcs, plus d'un an après la décentralisation

Décembre

- Webinaire : préservation des sols forestiers (ONF)
- Webinaire : Impacts environnementaux en phase de chantier (CEREMA)
- Séminaire LIFE Biodiv France – fédération
- Journées d'étude : les ateliers hors les murs après 20 ans – Ensa Nancy
- Webinaire : l'alimentation pour garantir la maîtrise de l'espace et la qualité paysagère
- Webinaire : Quelle organisation des missions urbanisme/paysage/architecture dans les Parcs
- Webinaire : préparation de l'année internationale du pastoralisme (2^e réunion)
- Webinaire : Complémentarité entre marque Valeurs Parc et SIQO : critères, contrôles et cohérence territoriale.

À ces rencontres thématiques, s'ajoutent des rendez-vous mensuels d'échanges en visioconférence pour mutualiser les pratiques de manière fluide et informelle :

- Les cafés EVA
- Les cafés de Rev : pour les Parcs en révision
- Les cafés administratifs
- Le Club hors les murs : pour les enseignants et les gestionnaires de territoire

Ces rendez-vous complètent les échanges sur les groupes collaboratifs de l'espace membres du site fédéral.

Animation et expertise

L'équipe technique permanente de la Fédération est composée fin 2025 de **23 permanents** dont 3 agents détachés de la fonction publique territoriale.

Cette équipe a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges inter-parcs, l'élaboration d'orientations sur les axes d'intervention, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque, urbanisme, tourisme, énergie, agriculture... et a assuré l'administration de la Fédération.

1.6 LOCAUX

La Fédération a terminé les travaux de réhabilitation de ses locaux et a pu inaugurer la grande salle de réunion sous verrière, le 3 avril lors de son Assemblée générale.

Les locaux permettent désormais désormais d'accueillir au quotidien l'équipe de la Fédération dans 4 salles de travail, 1 coin cuisine et l'accueil.

La grande salle est régulièrement mise à dispositions des partenaires, et a ainsi accueilli le réseau des SCOT, le réseau des DGS des Régions en juillet, les réunions de l'OFB, le congrès français de l'UICN. Elle a accueilli des événements nationaux tels la remise des Trophées pour les capitales françaises de la biodiversité et la soirée de lancement du film « L'Ange de mer » organisée par l'OFB en juin.

Ces espaces jouent pleinement le rôle de lieu d'échange, de vitrine et de valorisation des Parcs naturels régionaux.

Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP)



En 2025, le Conseil d'Orientation, de Recherche et de Prospective (CORP) a confirmé son rôle d'interface entre la Fédération des Parcs naturels régionaux, la recherche scientifique et les Conseils scientifiques des Parcs. Il contribue à structurer et à partager une réflexion collective au service de l'action territoriale face aux grandes transitions.

Fortement mobilisé par la préparation du Congrès des Parcs 2026, le CORP a accompagné l'émergence du fil conducteur « Prendre soin des territoires », tout en poursuivant l'animation du réseau des Conseils scientifiques. Il a également investi des sujets émergents pour le réseau — droits de la nature, place du sauvage et du domestique, transformations des ruralités, intelligence artificielle — en affirmant le rôle des Parcs comme espaces de dialogue, d'expérimentation et de mise en perspective.

François Mitteault, président du CORP

2.1. UNE PRODUCTION QUI S'ORGANISE AUTOUR DE PLUSIEURS RÉUNIONS DU CORP

En 2025, deux réunions plénières du CORP ont permis de structurer son travail et ses productions :

- **11 juin (visioconférence) : réunion consacrée à la préparation du Congrès des Parcs 2026.** Les échanges ont permis de faire émerger le « prendre soin des territoires » comme fil conducteur structurant, pensé comme une posture politique et territoriale face aux crises écologiques, sociales et climatiques. Plusieurs déclinaisons ont été discutées (jeunesses, adaptation climatique, cultures, alimentation, coopérations), ainsi que l'architecture générale des ateliers. La réunion a également abordé des sujets d'actualité du réseau, notamment l'évolution des chartes des Parcs, les outils d'évaluation et de trajectoire territoriale, et des projets nationaux mobilisant la recherche et les Conseils scientifiques.
- La journée du **18 novembre**, organisée par le CORP avec les animateurs des Conseils scientifiques des Parcs, a été consacrée à la **relation entre recherche et action territoriale**. Les échanges ont mis en évidence les difficultés rencontrées par les chargés de mission recherche ainsi que le rôle essentiel des Conseils scientifiques dans l'appui aux Parcs.

Un temps a été dédié aux **droits de la nature**, thème émergent faisant l'objet d'une note d'éclairage en cours, suscitant un intérêt prudent et appelé à être approfondi en 2026.

La rencontre a également permis un **échange avec le réseau Perspectives rurales** sur les transformations des ruralités, ainsi qu'une présentation de la base de données des productions des Conseils scientifiques afin de renforcer la **mutualisation des connaissances** dans le réseau.

2.2. UNE COORDINATION ENTRE LE CORP ET LES CONSEILS SCIENTIFIQUES DES PARCS

La coordination entre le CORP et les Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux s'est renforcée, notamment lors de la **réunion conjointe du 2 avril**. Cette rencontre a porté sur la **valorisation des productions scientifiques des Parcs**, le **rôle des Conseils scientifiques dans les révisions de chartes**, ainsi que leur articulation avec les élus et les équipes techniques.

Des sujets émergents, dont les droits de la nature, ont été abordés avec une approche prudente et progressive.

Un échange sur l'intelligence artificielle, introduit par Bruno Lenzi (CGDD – Ecolab), a ouvert des perspectives sur les apports possibles de l'IA pour les missions des Parcs, tout en insistant sur la nécessité d'un usage encadré, éthique et orienté vers l'action territoriale.



Enfin, la réunion a permis de présenter la base de données nationale des productions des Conseils scientifiques, conçue comme un outil de mutualisation et de valorisation des connaissances à l'échelle du réseau

2.3. ORGANISATION D'UNE CONTROVERSE SUR LE DOMESTIQUE ET LE SAUVAGE

Dans le prolongement de ses travaux, le CORP a organisé le 5 mars 2025 une controverse nationale intitulée « Quelle place pour le domestique et le sauvage au sein des Parcs naturels régionaux ? ». Ce temps d'échange a croisé les regards de chercheurs et d'acteurs de terrain sur les tensions liées à la cohabitation entre activités humaines, élevage et dynamiques de ré-ensauvagement.

2.4. STIMULER LA RECHERCHE ET LES ECHANGES INTER-PARCS

Le CORP a intensifié son rôle de facilitateur de la recherche et des échanges entre les Parcs, à travers plusieurs actions :

- la mise en œuvre de nouveaux projets liés l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) cofinancé par la CDC recherche, qui permet le transfert de pratiques innovantes entre plusieurs Parcs. Deux nouveaux projets ont émergé sur l'innovation et les îlots de fraîcheur.

La Fédération est également présente dans plusieurs dispositifs de recherche :

- Elle soutient pendant 3 ans, une thèse « De l'acceptation sociale à l'ancrage territorial, géographie politique des métaphores en contexte de protection de l'environnement. Une analyse de la réception des espaces protégés en montagne », conduite par Madame Julie Marin avec l'Université Savoie Mont-Blanc (2025-2027).
- Elle s'est engagée dans le consortium animé par l'INRAE visant à construire ou consolider un leadership français sur la résilience des forêts en contexte de changement climatique, dans le cadre de l'action « Programmes et équipements prioritaires de recherche » intitulé « FORESTT » (2025-2027).

Communication



La commission Communication accompagne le déploiement de la stratégie de communication et sa déclinaison en plan d'action annuel. J'ai le plaisir de la présider, appuyée par deux vice-présidents, Vincent Dedieu (Landes de Gascogne) et Dominique Santoni (Luberon). Le directeur référent depuis plusieurs années, Yvon Brunelle (Avesnois) a transmis son rôle cette année à Céline Davril Bavois (Ardennes) qui s'est immédiatement investie. La commission s'est réunie les 25 avril et 22 octobre, a suivi les actions de communication et accompagné les grands chantiers de l'année. Je retiens particulièrement dans les actions 2025 la mutation des outils numérique suite à l'audit 2024. Elle a pris corps avec la mise en ligne de la plateforme Destination Parcs et le lancement en fin d'année de la refonte du site Internet institutionnel. Toujours dans le volet numérique, je retiens la croissance de l'audience du compte LinkedIn de la fédération (désormais 36 000 abonnés) et le repositionnement de tous nos réseaux sociaux. Plus habituels mais tout aussi importants sont la publication semestrielle du magazine Parcs qui nous permet toujours de toucher directement élus et partenaires des Parcs et de la Fédération, ou encore le suivi de la charte graphique qui a fait l'objet cette année d'un webinar.

Catherine Marlas, présidente de la commission Communication, présidente du Parc des Causses du Quercy

La communication de la Fédération s'inscrit dans la stratégie quinquennale adoptée en 2021, avec pour objectif de renforcer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux, en cohérence avec le positionnement « Une autre vie s'invente ici ». Les actions menées ciblent en priorité les élus, puis le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs, et s'organisent autour de trois objectifs principaux.

Depuis juin 2025, la plateforme Destination Parcs est en ligne et s'impose comme une porte d'entrée grand public vers l'offre touristique des Parcs naturels régionaux et la marque Valeurs Parc. Son lancement s'accompagne d'une campagne de communication nationale, engagée en 2025 et appelée à se poursuivre en 2026, afin d'ancre durablement ce nouvel outil dans les usages.



Dans ce cadre la Fédération engage en 2025 la refonte de son site internet, avec un objectif de mise en ligne en 2026. Le futur site a vocation à devenir un « carrefour institutionnel » et de référence, à la fois institutionnel, pratique, interactif et exemplaire en matière d'éco-conception.

Les réseaux sociaux, pleinement intégrés à cet écosystème, confirment leur rôle de canaux majeurs de diffusion et feront l'objet d'un travail de redéfinition stratégique en 2026.

3.1 : FAIRE (RE)CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION COMME PARTENAIRE CLÉ DES DÉCIDEURS POLITIQUES

Le magazine Parcs est édité à 16 000 exemplaires, principalement diffusé auprès des membres et partenaires de la Fédération, des élus et partenaires des Parcs, des élus régionaux, des parlementaires, des bénéficiaires de Valeurs Parc.

Le n°95 d'avril titrait « Pour une agriculture durable et viable ». Il abordait aussi des sujets comme le travail de collaboration entre le Parc des Caps et Marais d'Opale et les carrières, sur l'investissement des Parcs dans le plan national d'adaptation au changement climatique, dans le règlement européen de restauration de la nature. Ce numéro invitait à la découverte des Parcs des Baronnies provençales et de la Sainte-Baume et allait à la rencontre d'Hugues François, chercheur en aménagement. La 4^e de couverture était offerte à EDF, partenaire des Parcs pour les énergies renouvelables.

[Lire en ligne](#)





Le n°96 d'octobre portait sur « L'eau, notre bien commun ». Il valorisait aussi l'engagement des Parcs pour une alimentation saine et juste, présentait les 20 ans des ateliers Hors les murs et la coopération transfrontalière. Il invitait à la découverte du nouveau Parc de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude et de la filière des plantes aromatiques et médicinales dans le Parc du Gâtinais français. Il allait à la rencontre de Sylvain Barone, chercheur en science politique à l'INRAE. La 4^e de couverture valorisait la nouvelle plateforme touristique « Destination Parcs ».

➤ Lire en ligne



Le poster des chiffres clés et actions phares

Cet outil complémentaire au rapport d'activités annuel de la Fédération des Parcs permet une lecture rapide et synthétique des actions phares menées au sein des commissions de notre réseau.

➤ Lire en ligne

Sur le plan des relations médias, en 2025, la Fédération des Parcs a adressé **5 communiqués de presse** en réaction à des faits d'actualité ou pour valoriser ses actions et sa propre actualité. Une quarantaine de retombées presse a été comptabilisé.

3.2 : RÉAFFIRMER LE MODÈLE PARC AUPRES DU GRAND PUBLIC

La Fédération a poursuivi le déploiement de sa communication numérique à travers l'animation de ses deux réseaux sociaux institutionnels, Facebook et LinkedIn.

Sur **Facebook**, la communauté de la Fédération atteint **15 963 abonnés**, en progression constante depuis la fin de l'année 2024. L'année est marquée par une exposition exceptionnelle, avec **8,2 millions de vues**, principalement liées à la campagne de sponsoring accompagnant le lancement du projet Destination Parcs. Cette stratégie a permis d'élargir fortement l'audience des publications et de positionner la Fédération auprès de publics élargis à l'échelle nationale. Les contenus diffusés ont généré 3 800 interactions et près de 17 000 clics, traduisant un intérêt réel pour les projets et messages portés par la Fédération. Le **taux d'engagement moyen de 2,4 %** confirme le rôle de Facebook comme canal de communication grand public, particulièrement adapté aux campagnes de visibilité et aux actions de marketing territorial. La communication grand public se traduit également à travers les actions menées sur Instagram, notamment pour la valorisation de la marque Valeurs Parc et du projet Destination Parcs (voir page 32).

Sur **LinkedIn**, la dynamique observée en 2025 est particulièrement soutenue. Le compte institutionnel de la Fédération rassemble **35 000 abonnés**, enregistrant une

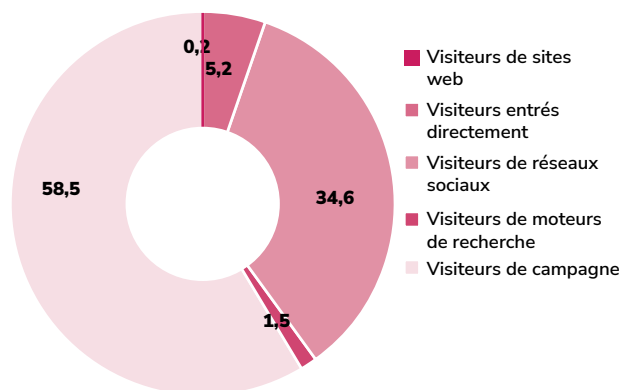
hausse de **11 183 abonnés en un an**, soit une croissance de plus de 47 %. Cette progression illustre le renforcement du positionnement de la Fédération auprès des acteurs institutionnels et des réseaux professionnels. Les publications ont généré 357 836 impressions et suscité un volume important d'interactions, avec plus de 5 000 réactions, témoignant d'un engagement élevé des communautés professionnelles. Le **taux d'engagement moyen de 8,96 %, nettement supérieur aux standards des réseaux professionnels**, confirme la pertinence des contenus diffusés et l'intérêt porté aux expertises, aux projets structurants et aux prises de parole de la Fédération. LinkedIn s'impose ainsi comme un canal stratégique de rayonnement institutionnel et de valorisation du rôle de la Fédération dans les politiques publiques territoriales et la transition écologique.



Dans la continuité des actions menées sur les réseaux sociaux, la communication numérique de la Fédération s'appuie également sur son **site web**, qui constitue un point d'entrée central vers l'ensemble des informations institutionnelles, des ressources et des dispositifs portés par la Fédération. L'analyse des statistiques 2025 doit toutefois être lue à la lumière d'un **contexte technique particulier**. La Fédération a perdu l'accès aux données de fréquentation entre août et mi-novembre 2025, à la suite de la défaillance de son prestataire web. Les résultats présentés ci-dessous reposent donc sur une extrapolation des données disponibles, permettant néanmoins de dégager des tendances fiables à l'échelle de l'année.

Sur l'ensemble de l'année, le site de la Fédération totalise **290 000 visites et 758 957 pages vues**, dont 634 960 pages vues uniques, traduisant une consultation soutenue des contenus proposés. La fréquentation annuelle dispose d'un volume particulièrement significatif d'entrées directes (100 178), révélateur d'une notoriété installée et d'usages récurrents du site comme outil de référence. En moyenne mensuelle, le site enregistre 32 222 visites et plus de 84 000 pages vues, avec un taux de rebond de 55,6 %, cohérent avec un site institutionnel proposant des contenus d'information et de ressources. Les moteurs de recherche demeurent le principal canal d'acquisition, avec près de 18 808 entrées mensuelles, devant les accès directs, tandis que les réseaux sociaux contribuent également à orienter une partie du trafic vers le site.

➤ www.parc-naturels-regionaux.fr/



SOURCE D'ACQUISITION TRAFIC SITE WEB

La Fédération a accompagné les très nombreuses initiatives de Parcs naturels régionaux sur la campagne « Quand on arrive en Parc ».

Les événements nationaux dont la Fédération peut être partenaire ou membre actif permettent aussi une visibilité auprès du grand public



19^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la 19^e Fête de la nature du 21 au 25 mai autour d'animations gratuites en faveur de la biodiversité près de chez vous et célébrer le vivant. Une quinzaine de Parcs naturels régionaux ont inscrit près d'une trentaine de sorties et animations sur le territoire.

<https://fetedelanature.com>

Bannière France. Patrimoine & Territoires d'exception

Avec l'association France. Patrimoines & Territoires d'exception, dont elle est membre, la Fédération a participé à la 29^e édition du SITEM du 25 et 26 mars regroupant 180 exposants et près de 4000 visiteurs sur 2 jours sous le slogan « 7 réseaux 1 ambition ».



www.francepatrimoinesterritoiresdexception.com

Tour de France

La Fédération et ASO, organisateur du Tour de France, ont renouvelé leur collaboration pour valoriser les 10 Parcs naturels régionaux traversés par le Tour en 2025. La Grande boucle et son passage dans les Parcs ont été valorisés par une série de post identifié #TourdesParcs. Cette action permet de présenter les Parcs traversés par le Tour, de sensibiliser à la pratique ordinaire du vélo (loisir et mobilité) et d'inviter à la découverte du territoire.

Salon international de l'Agriculture

La Fédération a participé au Salon de la Remise des prix du Concours des Pratiques agroécologiques, animée par Denis Cheissoux, journaliste à France Inter sur le stand du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Innover à la campagne

La Fédération est partenaire du Prix Innover à la campagne depuis 2018 avec l'AMRF, le Réseau Initiative France, la Fondation RTE, l'ANCT, l'OFB et le 21 Tiers-lieu.

Ce prix vise à mettre en avant des créateurs de projets innovants (sociétés, coopératives, associations) qui revitalisent les territoires et à montrer que l'innovation n'est pas l'apanage des grandes villes. Cette année encore, des entreprises issues des Parcs naturels régionaux de France, partenaires du prix, ont déposé leurs candidatures. Trois sont présentes parmi les nominés.

La remise des prix de cette 7^e édition s'est déroulé le 4 décembre à Paris à l'hôtel de Roquelaure en présence de Michel Fournier, ministre en charge de la Ruralité, de Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation de France, de Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs, sénateur de la Moselle, de Michel Gros, président du Parc de la Sainte-Baume et d'anciens lauréats du concours. Félicitations à l'entreprise Aïako, lauréate du prix spécial « Parcs naturels régionaux » décerné à un entrepreneur parmi la cinquantaine de candidats installés sur un Parc naturel régional. Elle est installée à Manosque, dans le Parc du Luberon, et produit des sprays 100 % naturels, à base de plantes bio pour des plantes d'intérieur, potager et jardin dans un objectif de milieux et de santé préservés.

La Fédération entretient des **contacts avec des éditeurs**





nationaux et producteurs TV pour accompagner tout projet utile à l'image et à la notoriété des Parcs naturels régionaux.

Ce fut le cas en 2025 avec l'IGN pour la **réalisation de nouvelles cartes TOP tourisme 250**, soient 18 cartes régionales au 250 000^e sur lesquelles désormais sont valorisés les Parcs par un descriptif et leur logo grâce à la coordination de la Fédération.

Autres contacts éditeurs : échange avec Le Petit Futé ; Terres de relations pour une série documentaire ; Belin Edition pour le secteur jeunesse, Terre Sauvage, Village magazine, Courrier international, Global media Radio ; Éditions Pocket junior.



3.3 : ENGAGER L'ENSEMBLE DU RÉSEAU DES PARCS

Le **séminaire communication**, temps fort pour le réseau des communicants des Parcs, a rassemblé 47 participants, du 3 au 5 juin dans le Parc de l'Avesnois. Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques, par exemple autour des sciences comportementales, des relations avec les radios locales et les télé participatives, les synergies tourisme-communication au sein des Parcs. Un intervenant, Hugo Gerlier de l'agence « Mister IA » a été mobilisé sur le thème de l'IA générative, entre généralités, cas concrets et questions éthiques. Son intervention était suivie d'une table ronde avec des expériences de Parcs et en particulier une étude menée par la chargée de communication du Parc des Baronnies provençales sur ces sujets. Le séminaire est aussi rythmé par des visites de terrain de Parc hôte, l'Avesnois, et par un « Hop hop hop », forme de speed dating qui a permis l'échange autour de 21 expériences.

Au-delà du séminaire, la Fédération entretient des

relations permanentes avec les 90 communicants des Parcs. **L'espace collaboratif, sur le site de la Fédération des Parcs**, reste un outil essentiel pour engager le réseau des Parcs et ce pour de nombreuses thématiques, la communication en premier lieu.

Organisation du webinaire Charte graphique

Le premier webinaire sur la charte graphique des Parcs s'est tenu en octobre.

Il a visé à rappeler les fondamentaux et à identifier les écarts observés dans différents Parcs.

Il a également permis d'échanger avec les Parcs présents, de partager des bonnes pratiques et de solutionner un certain nombre de points.



Chartes et syndicats mixtes



La Commission Chartes et syndicats mixtes est marquée par la perte de son dynamique président, Laurent Marting, président du Parc naturel régional de Normandie-Maine, décédé en juillet 2025, et lui rend hommage. Elle s'est réunie trois fois durant l'année. En 2025, ont été abordés des sujets tels que le travail de modélisation du changement climatique sur le territoire du Parc de Normandie-Maine ; la présentation d'une fiche thématique chartes de PNR et gestion du risque incendie ; des points réguliers sur les avancées de l'Observatoire des territoires créé en 2024 ont également été présentés ; ainsi que le travail réalisé par la Fédération et ses partenaires sur le sujet « Biodiversité et collectivités » et notamment la mise en œuvre de la dotation aménités rurales dans les Parcs. L'année 2025 a été particulièrement marquée par l'élaboration de propositions de réforme de la procédure de révision des chartes de Parc naturel régionaux, avec les Parcs et les Régions, dans le but d'en diminuer par 2 le coût et la durée, de faciliter cette procédure et de la rendre plus efficace. Des discussions ont également eu lieu sur des sujets touchant au fonctionnement des syndicats mixtes, tels que l'évolution des maquettes financières européennes, et les élections municipales.

Philippe Gamen, président par intérim



Laurent Marting

La commission Chartes et syndicats mixtes est appuyée par deux vice-présidents, Benoît Baranger (Loire Anjou Touraine), Dominique Escaron (Chartreuse), trois directeurs référents ; Emmanuelle Guilmault (Gâtinais Français), Sébastien Desanlis (Baie de Somme – Picardie Maritime) et Artur Fatela (Chartreuse).

4.1. LES AVIS SUR LES CHARTES

Le Bureau de la Fédération est chargé de rendre des avis sur les projets de charte de Parcs en cours d'élaboration et sur l'opportunité de la création de nouveaux Parcs. Ces avis contribuent à l'amélioration du contenu des projets de charte, et des projets de création de Parcs, et s'inscrivent dans la procédure régissant l'attribution et le renouvellement du classement en Parc naturel régional. Afin de rendre ces avis, une visite de terrain est organisée sur trois journées, permettant d'appréhender les différents milieux, paysages, sites remarquables et points d'intérêts du territoire. Cette visite est ponctuée de rencontres et d'interventions par les acteurs du territoire : élus, socio-professionnels, consulaires, associations, afin d'aborder les différentes thématiques à enjeux. La Fédération y est représentée par un élu du Bureau. **En 2025, ce sont 7 visites qui ont été réalisées et 8 avis qui ont été adoptés.**

4.2 APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

Appui aux Parcs en révision

Près de quarante Parcs sont en 2025 à différentes étapes de la procédure de révision de leur charte : de l'organisation de la révision à la consultation finale des collectivités sur le projet de charte. La Fédération a poursuivi l'animation de « Cafés de rêv' » : des échanges mensuels favorisant l'échange d'expérience entre les Parcs et leurs partenaires. De nombreux sujets y sont abordés : organisation de l'équipe, techniques de concertation, association des partenaires, mise en œuvre de l'enquête publique, etc.

Appui aux Parcs en projet

En 2025, une dizaine de territoires sont engagés dans une démarche de création d'un Parc naturel régional. La Fédération a rendu un avis favorable sur l'opportunité de création d'un Parc naturel régional du Massif des Maures, Estérel et Tanneron (région Sud) et un avis favorable sur le dossier de charte du projet de Parc de Gâtine Poitevine (région Nouvelle-Aquitaine). Au total, huit projets ont passé le stade de l'Avis d'opportunité et cinq sont dans un état de prospection plus ou moins avancé. Au cours de l'année, un accompagnement individuel a été dispensé sur sollicitation des projets de Parcs.



4.3 RÉALISATION D'ÉTUDES ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

La Fédération a réalisé **5 vidéos**, tournées dans les Parcs en révision, pour illustrer les différentes étapes de la procédure de révision des chartes de Parcs naturels régionaux : lancement de la procédure et réflexions sur le périmètre d'étude ; mise en œuvre de la concertation ; rédaction de la charte ; avis du préfet et de l'autorité environnementale ; enquête publique ; consultation des collectivités et publication du décret de classement. Ces vidéos permettent de présenter les grands enjeux de chacune des étapes de la procédure de révision grâce à des paroles de terrain. Elles ont été conçues pour faciliter la compréhension de la procédure de révision des chartes auprès des différents acteurs qui participent à leur mise en œuvre, et pour le grand public. L'objectif est de permettre une meilleure gestion et une meilleure appropriation de l'exercice par toutes les personnes participant à l'écriture de la nouvelle charte.

La Fédération a poursuivi son rôle d'animation en favorisant le partage de documents, d'exemples, d'outils et de guides méthodologiques et thématiques. Elle anime un espace collaboratif dédié.

4.4 SIMPLIFICATION DE LA PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT DES CHARTES

La Fédération a animé plusieurs groupes de travail réunissant les Régions et les Parcs naturels régionaux afin de réformer en simplifiant la procédure de révision des chartes de Parcs. Cette phase de concertation a permis de stabiliser des principes fondamentaux communs au réseau des Parcs et d'identifier de nouveaux principes à adopter à l'occasion de cette réforme législative. Ce travail a été présenté et débattu, lors des Universités d'Été du réseau des Parcs et au sein du GT Région de France. Des échanges avec les services du ministère de l'Environnement ont permis d'affiner ces réflexions. Fin 2025, un cabinet d'avocat a été missionné afin de traduire ces nouveaux principes dans un texte législatif et réglementaire. Ce travail se poursuivra en 2026 afin de mener à bien cette réforme législative.

4.5 ÉVALUATION DES CHARTES

Chiffres clés et sujets phares : 3 réunions de la communauté évaluation.

La Fédération appuie les Parcs dans leur démarche d'évaluation et anime ce réseau via la « **Communauté évaluation** ». Cette communauté rassemble principalement les chargés de mission « Évaluation / EVA » des Parcs, elle est également ouverte aux Parcs nationaux et aux Parcs naturels marins. L'animation de cette communauté a été complétée par l'organisation d'une formation-action sur l'évaluation, et d'un webinaire de sensibilisation à l'évaluation dédié aux élus.

Groupe collaboratif sur l'évaluation

La Fédération a poursuivi son travail d'animation du groupe collaboratif permettant d'échanger sur la thématique de l'évaluation via le site internet de la Fédération : ce groupe permet à chacun de poser des questions, d'y trouver des réponses. C'est aussi un lieu de partage des documents et des ressources entre ce réseau Évaluation.

Communauté évaluation

Trois réunions de la communauté Évaluation ont été organisées, chacune rassemblant environ 30 personnes. Elles ont permis d'échanger sur des retours d'expérience précis, de mettre en valeur des pratiques originales et efficaces et de faire le lien entre évaluation et EVA. Parmi les sujets abordés : réaliser l'évaluation en interne ou par le biais d'un prestataire ; valoriser son évaluation ; l'évaluation finale chez les Parcs nationaux ; la mobilisation des équipes sur le sujet de l'évaluation. Les communautés évaluation constituent un support actif d'échange constructif entre les participants. Ces réunions permettent au réseau de progresser ensemble sur le sujet de l'évaluation.

Formation

La **cinquième session de la formation-action sur l'évaluation** créée par la Fédération avec l'aide d'un expert en évaluation des politiques publiques a été organisée pour avoir lieu tout début 2026. Cette formation permet de poser les bases de la théorie et de la méthodologie d'évaluation dans les parcs en donnant aux parcs un vocabulaire commun, elle est également ponctuée d'exercices pratiques pour illustrer l'application dans les parcs, 13 agents des Parcs y sont inscrits.

Webinaire

En mars 2025, un **webinaire de sensibilisation à l'évaluation** destiné principalement aux élus a rassemblé 50 participants. L'objectif était d'amener les acteurs à réfléchir à leurs réticences à évaluer et à les dépasser, de créer une ambiance positive sur le suivi et l'évaluation et de partager quelques éléments de connaissance communs sur le suivi et l'évaluation et leurs usages

Ces différentes réunions et formations appréciées des Parcs permettent de renforcer la culture de l'évaluation.

4.6 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LOGICIEL EVA

La Fédération a continué de renforcer l'animation autour du logiciel EVA (outil de pilotage et appui à l'évaluation du projet de territoire des Parcs) et a entamé une refonte conséquente du logiciel.



Animation du réseau EVA

Le réseau EVA continue de grandir : fin 2025, on peut compter **67 comptes EVA dans les Parcs** (51 Parcs naturels régionaux, 10 Parcs nationaux et 8 Parcs naturels marins) et **un pour chaque réseau de Parc**. Deux Parcs naturels régionaux ont intégré le dispositif EVA cette année : le Queyras et les Pyrénées Ariégeoises. Un projet de Parc naturel régional a également rejoint le dispositif (Astarac), c'est une nouveauté pour les projets de Parcs ! La Fédération a procédé à plusieurs présentations du logiciel EVA pour les Parcs et les accompagne dans la mise en place ou remise en place du logiciel.

Le réseau EVA poursuit sa refonte : deux formations en présentiel, une de niveau débutant et une de niveau confirmé, ont été organisées pour les référents EVA en partenariat avec l'OFB. Elles ont rassemblé 15 participants et ont toutes deux profité des retours d'expérience des Parcs participants et/ou intervenants. Le centre de ressources, la documentation en ligne et le site internet continuent d'être mis à jour et consulté fréquemment.

Le réseau EVA continue d'échanger : fin 2025 la liste de discussion rassemble 74 abonnés qui ont échangé sur une cinquantaine de sujet. Les cafés EVA rassemblent une dizaine de personnes chaque mois pour échanger sur des questions des participants ou des sujets précis lors de webinaire enregistré.

Le troisième séminaire sur le logiciel EVA s'est tenu dans le Parc national de Forêts du 25 au 27 mars. Il a rassemblé 22 personnes : des référents EVA représentants des Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux ainsi que l'OFB. Les différentes sessions et ateliers ont montré qu'EVA est de plus en plus utilisé pour ses fonctionnalités centrales mais qu'il y a une forte attente d'amélioration sur certains modules et sur l'ergonomie. Les moments de convivialité et de découverte du territoire organisés par le Parc de Forêts ont également participé à créer du lien dans le collectif des référents EVA.



Gouvernance

Deux comités stratégiques et trois comités techniques se sont tenus en 2025 :

- Le comité stratégique est composé de représentants de la Fédération et de l'OFB ainsi que des directeurs référents pour EVA. Il s'est attelé cette année à consolider le modèle économique du projet EVA, redéfinir le partenariat avec l'OFB et les nouvelles conditions générales d'utilisation. Il a également étudié le sujet du nouveau nom EVA et de l'intégration des projets de Parcs naturels régionaux dans EVA.
- Le comité technique est composé de référents EVA volontaires. Il a été principalement sollicité cette année sur la planification et la mise en œuvre de la résorption de la dette technique ainsi que sur le nouveau nom EVA. Un comité technique en présentiel s'est tenu lors du séminaire EVA, ouvert à tous les participants au séminaire.

Contexte technique

Du renouveau technique pour EVA : EVA a connu un changement conséquent par **l'intégration d'un nouveau prestataire** dans le projet. Ce changement a permis de reprendre en profondeur le logiciel pour **performer des améliorations de fond** sur la sécurité, résoudre des anomalies anciennes, moderniser le code et ainsi le rendre plus open source et pérenne. Ces modifications ne sont pas visibles directement par l'utilisateur mais contribuent à l'amélioration et la pérennisation du logiciel à long terme. Grâce au soutien du Life Biodiv' France la Fédération a investi massivement dans la mise à jour de la partie « interface avec l'utilisateur » (refonte prévue jusque mi-2026). Cette mise à jour apporte des **perspectives prometteuses pour faire évoluer l'ergonomie générale** du logiciel.

4.7 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis 15 ans, le réseau des Parcs échange sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données géographiques sous le nom de « GéoPNR ». Plus de 40 Parcs sur 59 ont ainsi une ou plusieurs personnes dédiées totalement ou partiellement à l'observation territoriale et aux systèmes d'informations géographiques (SIG). Une interface web cartographique-trombinoscope-recueil d'expériences a été mise en place pour favoriser les échanges entre les membres.

La Fédération a poursuivi l'animation de ce réseau avec l'appui des Parcs Oise Pays de France et des Vosges du Nord. Tout au long de l'année de nombreux échanges ont eu lieu sur les plans de Parc et notamment de leur tirage, l'IA et la géomatique, les données géographiques, leur architecture de stockage (IGN et évolutions de la géo-plateforme, l'ajustement des périmètres des Parcs...), et sur les outils (QGIS et ses modules, échange de légendes QML, le SIDDT — Système d'information dédié aux territoires de l'INRAE — base de données PostGIS- PostgreSQL et plateformes liées types GéoNature - GéoTrek - GéoPaysage - GéoRivières, les levés topo centimétriques...).

Les « périmètres au format SIG » des Parcs et des projets de Parcs sont régulièrement mis à jour. Cette année,

3 envois au Muséum national d'Histoire naturelle ont permis de mettre à jour les périmètres de Parcs suite à l'intégration de communes supplémentaires ou renouvellement des labels Parc : ces envois ont concerné 5 Parcs au total. Cette donnée permet à la fois la mise à jour de la couche officielle sur le site de l'INPN, la mise à jour de la carte IGN des espaces protégés, la mise à jour des données disponibles sur le « Geoportail » et le portail « Opendata » du gouvernement, et aussi l'envoi de données statistiques fiables sur les espaces protégés de France à l'Union européenne (Rapportage CDDA) et le calcul de la dotation de l'État auprès des communes. Un envoi est également fait aux organisateurs du Tour de France. Enfin, la Fédération s'est investie pour la constitution du nouveau standard de données « espaces protégés » du système d'information sur la nature et les paysages.

Des indicateurs à l'échelle nationale pour représenter les Parcs

La Fédération a entamé en 2024, un travail visant à élaborer un tableau de suivi de l'évolution des territoires de Parcs naturels régionaux afin de communiquer sur des indicateurs caractérisant les Parcs à l'échelle nationale et de les comparer au reste du territoire. L'année 2025 a permis de stabiliser une liste restreinte d'indicateurs, déclinés dans un poster de communication qui a été diffusé à l'ensemble des Parcs et à leurs partenaires.

4.8 FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

La Fédération apporte en continu un appui collectif aux parcs sur le fonctionnement des syndicats mixtes à travers le « Guide des syndicats mixtes » mis à jour tous les ans.

Lire le guide

Elle apporte aussi des réponses individuelles aux sollicitations des Parcs ou des services des Régions. Elle a rédigé ou mis à jour des notes de synthèse sur les sujets suivants :

- Budget et effectif dans les Parcs naturels régionaux : données 2024
- Vademecum sur le renouvellement des instances
- Le classement démographique des syndicats mixtes de parcs

Dotation aménités rurales et financement du syndicat mixte

La Fédération a analysé l'impact de la dotation « aménités rurales » perçues par les communes du territoire classé sur le financement du syndicat mixte : Sur 34 Parcs interrogés, près de la moitié des syndicats mixtes ont mis en place un dispositif financier intégrant directement ou indirectement une quote part de la dotation aménités rurales des communes :

Partie 4 Chartes et syndicats mixtes

- 5 Parcs ont réévalué la dotation statutaire des communes
- 5 Parcs ont mis en place d'une contribution volontaire non fléchée
- 4 Parcs ont mis en place un "pot commun" fléché sur une action mutualisée

Solutions de trésorerie : mise en place d'un accord-cadre avec la Banque des Territoires

La Fédération s'est rapprochée de la Banque des Territoires afin d'étudier les solutions de trésorerie pour les syndicats mixtes de parcs. Les 59 Parcs ont été sondés sur leurs besoins, et 35 Parcs ont répondu avec des besoins de trésorerie qui se situent généralement entre 150 000 € et 1 000 000 € selon les projets. Un premier accord a été conclu en octobre 2025, qui évoluera en 2026.

Animation du réseau des responsables administratifs et financiers

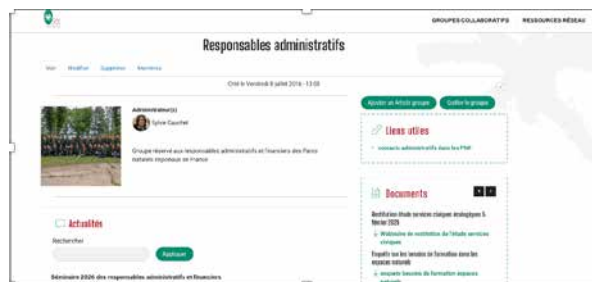
- Organisation de 10 « Cafés des administratifs » mensuels
- Animation des contenus de l'espace extranet « Responsables administratifs »
- Organisation d'un séminaire annuel



Les responsables administratifs et financiers des Parcs se sont réunis du 30 juin au 2 juillet dans le Parc naturel régional du Doubs Horloger pour mettre en commun les méthodes de gestion administrative. Il a réuni 52 participants. Les temps forts : l'accueil par le président du Parc et le sous-préfet de Pontarlier, les échanges en plénière avec les services de l'État : contrôle de légalité, comptable publique et conseiller aux décideurs locaux, et toujours les ateliers. Au centre des thèmes

abordés : la responsabilité des gestionnaires publics avec le décryptage des premiers jugements depuis l'évolution des textes en 2022, et le fonctionnement du contrôle de légalité.

Les 10 **Cafés des administratifs**, ont réuni tous les mois entre 20 et 30 personnes pour des échanges en webinar pendant 1h30. Initiés en 2023, ils permettent d'aborder de manière interactive des sujets d'actualité, des difficultés, des pratiques.



Le **forum des « Responsables administratifs »** sur l'espace extranet compte plus de 70 fils de discussions en 2025 (chiffre similaire à 2024) sur des thèmes divers : la gestion des archives, l'accueil de stagiaires, les procédures comptables, la gestion des congés, les mutuelles... De nombreuses ressources y sont partagées, avec un niveau de contribution stable depuis plusieurs années.

Développement des compétences

Les 59 Parcs naturels régionaux représentent en 2025, **environ 2 800 agents**, titulaires ou contractuels de la fonction publique territoriale, regroupés dans des équipes d'une trentaine de personnes en moyenne.

Le CNFPT et l'OFB se partagent une part importante du marché formation dans les Parcs.

La Fédération a contribué au groupe de travail sur le développement des compétences au sein de l'Office français pour la biodiversité.

Le CNFPT ayant réorienté sa politique des partenariats nationaux, la Fédération n'a pu renouveler l'organisation de formations spécifiques aux Parcs naturels régionaux. Elle a étudié la faisabilité pédagogique et financière de la reconduction d'un cycle de formation pour les directeurs des Parcs.

La Fédération a identifié et analysé les compétences et métiers mobilisés sur la biodiversité dans les équipes de Parcs ainsi que les liens entre les agents « biodiversité » et ceux en charge des thématiques sectorielles (voir partie 5.4).

Solution IA pour les collectivités

La Fédération s'est rapprochée du fournisseur de solutions d'intelligence artificielle Delibia afin d'étudier l'opportunité et la pertinence d'une telle solution pour le syndicat mixte : gestion des ressources humaines, marchés, discours, jurisprudence, délibérations... Cette solution présente en effet des points forts avec l'accès aux délibérations prises par les collectivités, un hébergement en France et une infrastructure sécurisée.

Une présentation de la solution a mobilisé 53 participants en juin, suivi d'un test en octobre avec 13 Parcs volontaires. Le test n'a pas été suffisamment concluant pour donner suite à une adhésion collective dans le court terme.

Europe et International



L'année 2025 marque une étape structurante pour l'action européenne et internationale de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Au-delà de la poursuite de coopérations engagées, elle a été caractérisée par une montée en puissance du portage fédéral de projets, un renforcement affirmé du plaidoyer européen et une meilleure articulation entre dynamiques nationales, européennes et internationales.

Dans un contexte géopolitique et environnemental toujours plus exigeant, la Commission Europe et International a poursuivi son rôle d'espace stratégique d'échanges, de capitalisation et d'orientation. Les projets menés au Brésil et au Mexique, le renouveau du réseau EUROPARC, ainsi que l'émergence de nouvelles coopérations transfrontalières et thématiques, illustrent la capacité du réseau des Parcs à s'inscrire dans des partenariats durables, fondés sur la réciprocité, le temps long et la valeur des territoires.

Sophie Tubiana, présidente de la commission Europe et International, présidente du Parc Loire-Anjou-Touraine

La présidence de la commission Europe Internationale est appuyée par Françoise Vespa, présidente du Parc de Haut Jura, Guillaume Maréchal, président du Parc des Ardennes, Matthieu Cruège, directeur du Parc des Pyrénées Ariégeoises et Isabelle Zarlanga, directrice du Parc de Scarpe-Escaut.

5.1 UNE STRATEGIE EUROPE ET INTERNATIONALE CONSOLIDÉE (2025–2030)

La Fédération a engagé la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie Europe et International 2025–2030, présentée à tous les membres de la Commission. Cette stratégie repose sur quatre piliers complémentaires :

- Appui aux Parcs dans le montage, la mise en œuvre et le suivi de projets européens et internationaux.
- Renforcement du plaidoyer à l'échelle européenne (EUROPARC, Commission européenne, réseaux partenaires).
- Capitalisation et diffusion du modèle des Parcs naturels régionaux à l'international.

- Développement de synergies avec les acteurs français et européens de la coopération (MEAE, AIRF, France Volontaires, RRMA, ONG, instituts de recherche).

Cette stratégie permet un engagement progressif des Parcs, depuis l'échange d'expériences jusqu'au portage de projets structurants à dimension internationale, tout en sécurisant l'implication des équipes techniques et des élus.

5.2 PROJETS ET COOPERATIONS INTERNATIONALES – POINTS MARQUANTS 2025

Une année structurante pour la coopération avec le Brésil

Le projet PROT'AIR (2023–2026), premier projet clé en main porté par la Fédération, associe cinq Parcs autour de thématiques structurantes : agriculture familiale, tourisme durable et gouvernance des aires protégées.

Les Parcs ont souligné la valeur ajoutée du portage fédéral, tant en ingénierie qu'en sécurisation administrative.

Délégation FPNRF au centre folklorique Zambiapunga, Nilo Peçanha, Brésil, novembre 2025 (crédits : SEMA)



Partie 5 Europe et International

La Fédération a mobilisé une Volontaire de Solidarité Internationale (VSI) à Salvador de Bahia, ce qui a renforcé la relation de confiance avec les partenaires locaux et assuré un rôle de médiation culturelle et institutionnelle. Le rayonnement institutionnel s'est illustré lors du **Forum Nosso Futuro**, en présence des présidents Lula et Emmanuel Macron, et dans le cadre de la COP30 et de la saison croisée France / Brésil.



Concours de recette franco-brésilien, 4^e rencontres franco-brésiliennes du tourisme durable, Salvador de Bahia, septembre 2025 (crédits : SEMA)

Synergies nationales et européennes :

- Séminaire national agriculture ouvert aux délégations internationales (Brésil et Portugal).
- Journée européenne des Parcs naturels régionaux et lancement de la Task Force européenne sur les prairies naturelles au sein d'EUROPARC.

5.3 EUROPARC : UN RENOUVEAU STRATÉGIQUE

2025 a marqué un nouveau souffle pour EUROPARC : arrivée d'un nouveau directeur et volonté de renforcer le plaidoyer européen.

- Conférence annuelle EUROPARC (Lituanie) : +360 participants autour du rôle des aires protégées dans la restauration de la nature.
- La Task Force européenne sur les prairies naturelles, initiée par le Parc du Haut-Languedoc et soutenue par 10 pays européens, prépare l'Année internationale du pastoralisme 2026.



Signature conjointe pour la Journée européenne des Parcs, 24 mai 2025 (crédits : Midi Libre)



Toutes les sections réunies à la Conférence en Lituanie en octobre 2025 (crédits EUROPARC)

5.4 APPUI AUX COOPÉRATIONS PARC A PARC ET OUTILS STRUCTURANTS

La Fédération a soutenu le démarrage de coopérations opérationnelles :

- Parc Brière – Ouest Cameroun : savoir-faire toitures en chaume et revalorisation de la filière. Mission en mars 2025 puis en novembre 2025, dans le cadre du projet COOP'R.
- Accueil d'une délégation du comté de Kaihua (Chine) dans le Parc des Ballons des Vosges autour de la marque Valeurs Parcs.
- Accueil d'une délégation de la Province de Salta et du Parc National Los Cardones (Argentine) dans le PNR du Vercors autour de l'AOP Bleu du Vercors et du tourisme durable en octobre 2025.
- Mission exploratoire à Al'Ula en Arabie Saoudite autour de la gestion pastorale, du tourisme et de la gouvernance des aires protégées en avril 2025.



Couverture traditionnelle d'une chefferie, Ouest Cameroun (mission exploratoire PNR Brière, Label EXPE-CT, © Quentin Duval)



Accueil délégation du comté de Kaihua, PNR Ballon des Vosges (crédits : FPNRF)

La Fédération a signé une convention-cadre avec France Volontaires pour faciliter le recours aux dispositifs de Volontariat de Solidarité Internationale, renforçant les compétences des territoires et favorisant la réciprocité et l'implication des jeunes.

5.5 PERSPECTIVES ET STRUCTURATION DES ACTIONS POUR 2026

Projet FICOL TERRAVIVA (Mexique)

Lancement du projet triennal impliquant plusieurs Parcs et 3 États mexicains, déploiement de l'approche Paysages bioculturels.

- Budget : >1 M€ sur 3 ans, illustrant la montée en puissance du rôle de porteur de projets de la Fédération.

Autres dynamiques :

- Erasmus+ « Ateliers hors les murs européens »,
- Coopération avec Kaihua (Chine),
- Échanges avec les réseaux de Géoparcs,
- Benchmark international sur thématiques clés : incendies, zones humides, forêts, implication des jeunes, financements innovants.

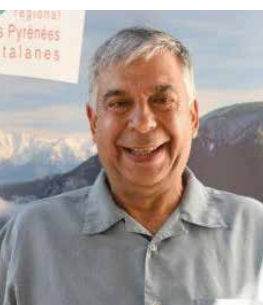
Le rôle stratégique de la DCTCIV du MEAE s'est confirmé, offrant un cadre structuré pour l'action internationale des Parcs.

Lancement officiel du projet TERRAVIVA, 26 novembre 2025, Paris (partenaires : AFD, MEAE, France Volontaires, PNRs impliqués – crédits FPNRF)



Partie 6

Biodiversité et gestion de l'espace



J'ai le plaisir de présider la commission « Biodiversité et gestion de l'espace », appuyé par Pascal Duforestel (Marais poitevin), vice-président, et les directeurs référents Clothilde Duhayon (Corbières-Fenouillèdes) et Fabrice Château (Périgord-Limousin).

La commission s'est réunie à quatre reprises en 2025 : 18 mars, 6 juin, 16 septembre et 5 décembre. Cet espace d'échange réunit près de 75 personnes à chaque réunion : environ 60 élus et agents des Parcs, et 15 partenaires nationaux, amenés à intervenir notamment dans la séquence « La parole aux partenaires sur leurs actions pouvant concerner les Parcs ».

L'année 2025, sur l'enjeu de la biodiversité, a été marquée par une activité intense à la Fédération, liée au LIFE BIODIV'FRANCE, au lancement de deux nouvelles missions, permis par un soutien renforcé de l'OFB (mission « collectivités & biodiversité », sur l'ensemble de l'année 2025, et mission « trames écologiques », depuis novembre 2025) et au dynamisme de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.

Comme chaque année, la Fédération a contribué à un ensemble de politiques publiques « biodiversité », notamment au futur plan Agir pour restaurer la nature en France (mise en œuvre du règlement européen n°2024/1991) et au plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage.

Michel Garcia, président du Parc des Pyrénées catalanes, président du Parc des Pyrénées Catalanes

6.1 SÉMINAIRE BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE

Le séminaire annuel inter Parcs « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est déroulé du 30 juin au 2 juillet dans le Parc de Millevaches en Limousin. Il a réuni près de 130 participants, principalement des élus et agents en charge de l'enjeu « biodiversité » dans les Parcs, mais également des partenaires locaux (Région, DREAL et CEN Nouvelle-Aquitaine...) et des partenaires nationaux (ministère de la Transition écologique, OFB, ADEME, ONF, FNCOFOR, FNE, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, AgroParisTech...).

Les temps en plénière ont permis d'aborder des sujets tels que la cartographie et la définition des zones humides, les enjeux du pastoralisme vis-à-vis de la biodiversité (avec projection en avant-première, du film « Bergère de biodiversité »), l'évaluation d'un préjudice écologique (exemple après un incendie) et la façon dont peut être abordée, dans un Parc, la question des droits de la nature. Des échanges ont eu lieu sur les premiers résultats de l'étude sur les compétences et métiers mobilisés sur la biodiversité dans les équipes de Parcs (voir partie 5.4).

Cinq ateliers thématiques se sont tenus sur :

- Le futur plan Agir pour restaurer la nature en France
Voir encart
- La Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030
- Les sols vivants (voir partie 10)
- Les relations entre Parcs et milieu associatif / collectifs citoyens
- Forêt et biodiversité



Crédit Olivier Villa Parc Millevaches en Limousin

La Fédération propose par ailleurs son appui aux collectifs régionaux de Parcs pour l'organisation d'échanges inter Parcs sur la thématique « biodiversité ». En 2025, elle a ainsi participé au séminaire du 25 au 27 mai dans le Parc de la Sainte-Baume, réunissant les 9 Parcs sud-PACA. Le séminaire a permis des échanges sur des sujets portés par les Parcs au niveau local, régional et national, comme les Solutions fondées sur la Nature, les trames de vieux bois et la prise en compte de la biodiversité dans la planification énergétique territoriale et dans la gestion de la fréquentation touristique. Sur ce dernier thème, la Fédération a participé à l'édition 2025 du Forum des gestionnaires d'aires protégées, le 18 novembre à La Rochelle, qui portait sur « L'expérience de nature en aire protégée : un équilibre à trouver ! », coorganisé par l'OFB et le Conservatoire du littoral.

6.2 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES « BIODIVERSITÉ »

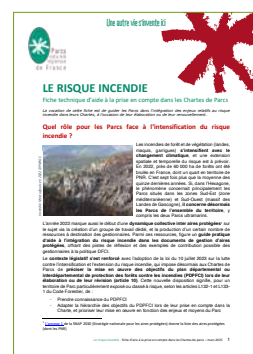
La Fédération participe à l'élaboration ou la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques liées à l'enjeu de la biodiversité. Pour 2025, on peut citer à titre d'exemples :

- **Le futur plan Agir pour restaurer la nature en France**, en lien avec le règlement européen du 24 juin 2024 sur la restauration de la nature *Voir encart ;*



- **La Stratégie nationale biodiversité (SNB) 2030.** De nombreuses actions de la Fédération contribuent à la mise en œuvre de la stratégie. C'est le cas (sans exhaustivité) des actions portées par la Fédération dans le cadre du LIFE BIODIV'FRANCE et des actions liées à une convention avec l'OFB : contribution au déploiement des Aires Éducatives dans les Parcs, valorisation d'actions bénéficiant de la dotation pour les aménités rurales, pilotage des Ateliers hors les murs « Biodiversité », animation du Défi Familles à biodiversité positive. La Fédération a par ailleurs participé aux travaux du Comité national biodiversité sur l'articulation entre la SNB et les SRB (stratégies régionales biodiversité) et sur l'articulation entre la SNB et les politiques publiques de soutien à la filière bois ;
- **La Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030.** La Fédération a contribué à la mise en œuvre du 1^{er} plan d'actions national 2021-2025, à l'évaluation du plan et à l'élaboration du futur 2^{ème} plan 2026-2030 ;

- **Le plan national d'actions (PNA) 2024-2029 sur le loup et les activités d'élevage** *Voir encart ;*
- **Le futur PNA « Vieux bois et forêts subnaturelles »**
- **L'article de la loi « Duplomb » concernant la définition des zones humides.** Au gré de l'évolution du texte, des échanges en commission ont porté sur la notion de « zone humide fortement modifiée » (*voir partie 8.3.4*) ;
- L'article L421-14 du code de l'environnement qui institue **le dispositif « écocontribution des chasseurs »**. La Fédération est membre du comité de suivi de l'évaluation du dispositif, lancé au printemps 2025. Elle a contribué à un article sur l'écocontribution des chasseurs, paru dans le n°10 de la revue de l'OFB Biodiversité, Des clés pour agir ;
- **L'outil « Obligation réelle environnementale »** (L132-3 du code de l'environnement). Une note de propositions de la Fédération pour optimiser l'outil, issue d'une enquête menée auprès des Parcs et d'un échange en commission le 18 mars ;
- **Les mesures « biodiversité » du Fonds vert.** Une enquête menée en 2025 par la Fédération montre que les ¾ des syndicats mixtes de Parcs ont bénéficié d'au moins une des mesures sur la période 2023-2025, pour un total d'environ 90 projets soutenus, et un montant cumulé de 12,6 millions d'euros de subventions versées par l'État. La moitié des projets portent sur deux des sept mesures : les aires protégées (intraPNR) et la restauration écologique ;
- **Le projet de décret sur les haies.** Un échange en commission a permis de proposer un avis, qui a été publié le 16 décembre dans le cadre de la consultation publique ;
- **Les décrets et l'arrêté du 21 novembre 2024 sur les sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCR).** Un échange dédié en inter commissions avec la commission Économie et Tourisme, le 18 décembre, portant également sur les certificats (crédits) biodiversité, a permis d'identifier la contribution possible des Parcs sur ces deux sujets, en partie liés (*voir partie 7.2.2*) ;
- **La défense de la forêt contre les incendies (DFCI).** Sur la stratégie nationale de défense des forêts contre les incendies, un échange en commission a permis de proposer un avis au Bureau de la Fédération, qui a été publié le 31 mars dans le cadre de la consultation publique. Une fiche thématique « Chartes de Parcs et gestion du risque incendie » a été réalisée à l'attention des Parcs en révision ou en création ;
- **Le rapport conjoint des inspecteurs de l'environnement (IGEDD) et des inspecteurs des finances (IGF) sur les moyens publics et les pratiques dommageables à la biodiversité**, publié en mai 2025. Une présentation, suivie d'un échange avec deux des inspecteurs rédacteurs, a été organisée lors d'une réunion de la commission.



CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION AU FUTUR PLAN AGIR POUR RESTAURER LA NATURE EN FRANCE

Tout au long de l'année, la Fédération a fourni un important travail d'information et de mobilisation des Parcs autour de la mise en œuvre du règlement européen sur la restauration de la nature, dont la première étape se matérialise par la rédaction, par l'État français, d'ici à septembre 2026, d'un plan Agir pour restaurer la nature.

La Fédération a participé à de nombreux ateliers, groupes de travail, réunions, webinaires, etc. portant sur le sujet, organisés par le Comité national biodiversité, le ministère de la Transition écologique, l'OFB ou le Comité français de l'UICN.

Elle a organisé, puis coanimé avec l'OFB, un atelier le 1^{er} juillet dans le Parc de Millevaches en Limousin autour des actions passées, actuelles et futures des Parcs en termes de restauration de la nature, selon trois postures possibles : animation territoriale, portage d'actions et expérimentation. Cet atelier a réuni une 30aine de participants (22 élus/agents de Parcs et des partenaires tels que AgroParisTech, deux fondations, le Comité français de l'UICN, le CEN Nouvelle-Aquitaine et l'Association pour le pastoralisme de la montagne Limousine).

La Fédération a par ailleurs contribué au webinaire du 15 juillet organisé par la Mission inter réseaux Natura 2000 (voir partie 5.6), au cahier d'acteurs déposé par la Mission pendant la période de concertation du public (voir également partie 5.6) ainsi qu'au cahier d'acteurs piloté par RNF pour le compte des réseaux d'aires protégées françaises.

La contribution de la Fédération a également consisté à proposer aux Parcs de répondre à trois questions, formulées en concertation avec le ministère de la Transition écologique :

- Quelles sont les actions phare de votre Parc en termes de restauration de la nature ?
- Quelles questions vous posez-vous sur le règlement et son application sur votre territoire Parc ?
- Quelles priorités de restauration identifiez-vous pour votre Parc ?

Une note synthétise les réponses des 49 Parcs répondants. À titre d'exemple, les priorités d'actions de restauration à mener identifiées par les Parcs pour leurs territoires concernent souvent des milieux précis : zones humides (46 réponses), milieux agropastoraux (29 réponses), cours d'eau (13 réponses), haies (9 réponses), forêts (9 réponses), etc.

De tous les moments d'échange au sein du réseau des Parcs ressort un point majeur pour le futur plan Agir pour restaurer la nature : au regard des enjeux traduits dans les chartes de Parcs, la nécessité qu'un volet du futur plan soit consacré aux aires protégées (33 % du territoire national, dont la moitié couvert par les Parcs), avec un fléchage de moyens.

CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION AU PLAN NATIONAL D' ACTIONS SUR LE LOUP ET LES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE

La Fédération anime un groupe inter Parcs sur le loup, qui rassemble 82 élus et agents d'une trentaine de Parcs, concernés par la présence du prédateur (à des degrés très divers). En 2025, le temps fort d'animation du groupe a été le séminaire d'échange des 13 et 14 février à Saint-Chamond, accompagné par la Large Carnivore Initiative for Europe et qui a rassemblé 36 participants (élus et agents de 16 Parcs, OFB...). Ce séminaire a été l'occasion de mettre à jour la note de positionnement de la Fédération de 2017 sur le sujet de la gestion du loup, qui a ensuite été adoptée en Bureau de la Fédération le 18 septembre.

Le rôle et les actions des Parcs en lien avec le loup et les activités d'élevage ont été présentés par la Fédération à plusieurs occasions, notamment à la 34^e édition du Sommet de l'Élevage à Cournon.

La Fédération a participé aux réunions du Groupe national Loup des 15 avril, 16 mai, 23 septembre et 12 décembre, et aux réunions de trois groupes de travail (bovins, communication et reclassement du loup).

Participants au séminaire d'échange inter Parcs 2025 sur le loup



6.3 ACCOMPAGNEMENT D'APPELS À PROJETS ET À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « BIODIVERSITÉ »

Afin que les appels à projets (AAP) ou appels à manifestation d'intérêt (AMI) « biodiversité » proposés au niveau national et auxquels les Parcs sont amenés à répondre cadrent le plus possible avec leurs besoins, la Fédération accompagne, sous des formes variées (par exemple en participant à l'élaboration du cahier de charge et/ou à la sélection des projets) des structures porteuses de ces appels, telles que la Fondation François Sommer (AAP « Conservation de la faune sauvage et de ses habitats dans les écosystèmes »), la Fondation du Patrimoine (AAP « Patrimoine naturel et biodiversité »), le GIP EPAU (programme ERABLE), l'OFB (AMI « Coup de pouce SINAPCE »), RTE (AAP en continu « Prise en compte de la biodiversité dans la gestion des lignes et postes électriques »).

6.4 ANALYSE DE L'INGÉNIERIE DES PARCS SUR LA BIODIVERSITÉ

La Fédération a identifié puis analysé les compétences et métiers mobilisés sur la biodiversité dans les équipes de Parcs ainsi que les liens entre les agents « biodiversité » et ceux en charge des thématiques sectorielles (eau, agriculture, forêt, aménagement, énergie, éducation, etc.). Les résultats de l'étude, réalisée dans le cadre d'un stage de Master 2, ont fait l'objet d'échanges en commission et lors du séminaire annuel inter Parcs « Biodiversité et gestion de l'espace » dans le Parc de Millevaches en Limousin, avant le rendu du rapport final en octobre. De l'analyse menée sur les organigrammes des Parcs et de 44 entretiens individuels d'environ 1h30 chacun avec des agents « biodiversité » de Parcs, ressortent des éléments tels que :

- 90 % des Parcs disposent d'un pôle dont l'intitulé mentionne la biodiversité (ou un terme proche : patrimoine naturel, milieux naturels...);
- Dans environ la moitié des cas, l'intitulé du pôle est élargi à des thématiques telles que la gestion de l'espace, l'eau, l'agriculture, la forêt, l'environnement, etc.;
- Environ 700 agents travaillent au sein de pôles mentionnant la biodiversité;
- Environ 120 postes mentionnent explicitement la biodiversité dans leur intitulé, soit 2,1 postes/Parc en moyenne;
- 3,4 postes/Parc sont affectés à la gestion d'aires protégées intraPNR (sites Natura 2000, réserves naturelles, espaces naturels sensibles...);

- Certains postes sont dédiés (par ordre décroissant) aux Atlas de la biodiversité communale, aux Trames vertes et bleues, au ciel étoilé, à l'érosion des sols, à la santé environnementale, à la DFCL, au thème « biodiversité et entreprises ».
- Les profils des chargés de mission « biodiversité » des Parcs peuvent être placés sur un gradient avec, aux deux extrémités, un profil « gestionnaire naturaliste » et un profil « animateur de territoire ». La plupart des postes sont hybrides, avec une tendance générale à l'augmentation des missions d'animation et de coordination.

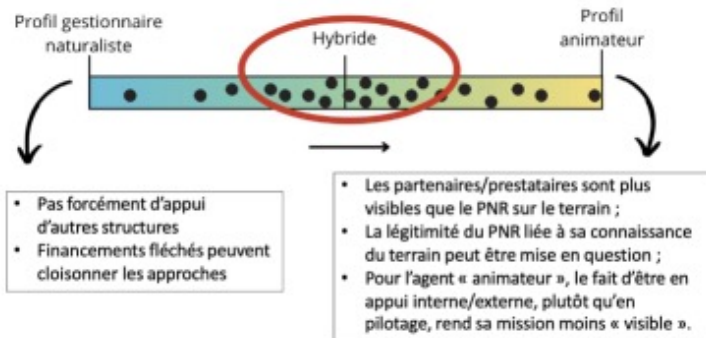
6.5 CRÉATION DE DEUX NOUVELLES MISSIONS : COLLECTIVITÉS ET TRAMES ECOLOGIQUES

Grâce à un soutien financier de l'OFB pour une durée de trois ans, la Fédération a pu renforcer fortement son action sur le thème « collectivités et biodiversité » (sur l'ensemble de l'année 2025) et sur les « trames écologiques » (depuis novembre 2025). Son action s'adresse à la fois aux Parcs naturels régionaux et aux Parcs nationaux, voire, sur certains sujets, à un ensemble plus large d'aires protégées.

3 530 communes situées dans des territoires de Parcs ont bénéficié, en 2025, de la **dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales**, pour un montant global d'environ 58 millions d'euros (53 % du montant pour la France entière). Avec l'aide d'un groupe de travail regroupant l'État, l'OFB et différents réseaux d'aires protégées concernées par la dotation, la Fédération cherche à valoriser cette mesure auprès des élus communaux et assurer un support aux gestionnaires des aires protégées qui en bénéficient. Une enquête menée auprès des gestionnaires de Parcs, sites Natura 2000, réserves naturelles, grands sites, etc. a permis de recueillir des retours d'expérience sur l'utilisation de la dotation et de les valoriser à travers des fiches à destination des élus. Une enquête et des entretiens menés auprès des directeurs et responsables administratifs des Parcs a permis d'identifier les différentes stratégies des Parcs vis-à-vis de la dotation aménités rurales et les actions qu'ils mènent sur le sujet en direction des communes concernées. Certains Parcs ont mis en place un dispositif financier intégrant directement ou indirectement la dotation aménités rurale (voir partie 4.7).

Un état des lieux des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux a été établi à l'été 2025 : statistiques et identification des différentes stratégies d'utilisation du dispositif. La Fédération a participé aux différentes instances nationales animées par l'OFB (comité partenarial et groupes de travail).

La Fédération a accompagné les structures porteuses du **Concours Capitale française de la biodiversité** pour inciter les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux à motiver les communes et intercommunalités de leurs territoires à concourir. Le thème de l'édition 2025 du concours portait sur « Culture(s) & biodiversité ». Un webinaire de présentation du concours a été organisé



le 23 janvier à l'attention des Parcs. La Fédération a participé au jury du concours. La remise des trophées aux communes et intercommunalités lauréates, en présence du ministre Mathieu Lefèvre, s'est tenue le 20 novembre dans les locaux de la Fédération. Deux intercommunalités situées en territoire de Parcs ont été récompensées.

La 2^e édition des **Rencontres Biodiversité & Territoires (RBT)**, organisées par l'OFB et dont la Fédération est marraine, s'est tenue à Bordeaux du 9 au 11 juillet. La Fédération a co-organisé et/ou co-animé cinq ateliers, sur les sujets suivants : dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, lien urbain-rural & biodiversité (avec une intervention de Philippe Gamen, président délégué de la Fédération), engagement citoyen, mobilisation des acteurs du territoire et énergies renouvelables & biodiversité. La Fédération a tenu un stand, qui a permis de communiquer sur la Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires, le Défi Familles à biodiversité positive et les Ateliers hors les murs « biodiversité ».

La **mission « Trames écologiques »** a été présentée dans différentes instances internes (commissions, groupe des directeurs) et externes (comité de pilotage du centre de ressources Cours d'eau de l'OFB), et un travail d'enquête a débuté sur la mise en œuvre des trames écologiques au sein des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux.

6.6 COORDINATION NATURA 2000 INTER-RÉSEAUX ET TERRITOIRES

L'année a été marquée par une forte mobilisation autour de deux axes structurants : représenter et animer le réseau des élus Natura 2000 et conforter l'intégration de la politique Natura 2000 dans les territoires dans le cadre du programme LIFE Biodiv'France.

Mise en réseau des élus Natura 2000

La mise en réseau des élus Natura 2000 a constitué un axe majeur de la mission en 2025. Trois rencontres régionales ont été organisées afin de favoriser les échanges entre élus, le partage d'expériences et une meilleure appropriation du dispositif Natura 2000. Depuis cinq ans, la mission a contribué à l'organisation de quinze rencontres régionales dans plus de dix régions, témoignant d'un ancrage territorial progressif du réseau des élus Natura 2000.

Formation des élus

La formation des élus Natura 2000 s'est traduite par l'organisation de **trois webinaires** thématiques, conçus pour apporter des éléments concrets et opérationnels sur des enjeux clés. Les thématiques abordées ont porté sur l'agriculture avec un webinaire consacré à la construction de solutions gagnant-gagnant pour la biodiversité et les territoires, sur le rôle des élus Natura 2000 en mer, en partenariat avec l'OFB, et sur la conciliation entre gestion forestière et biodiversité. Environ 120 élus ont participé à ces webinaires, confirmant l'intérêt pour ce format et ces thématiques.

Valorisation des réussites Natura 2000

La valorisation des initiatives locales et des réussites Natura 2000 s'est poursuivie activement. En 2025, dix nouvelles « Belles histoires » Natura 2000 ont été produites. Depuis 2022, ce sont ainsi 48 retours

d'expérience issus de 11 régions qui ont été valorisés, portant sur l'ancrage territorial, la gestion et la communication. Deux nouvelles capsules vidéo « **Dans la peau d'un élu Natura 2000** » ont également été réalisées, portant à sept le nombre total de vidéos produites depuis 2023.

La communication s'est appuyée sur plusieurs supports complémentaires : l'animation de la page LinkedIn de la mission, qui compte environ 2 500 abonnés, la diffusion de la lettre des élus Natura 2000 n°8 et la tenue d'un stand aux Rencontres Biodiversité et Territoires organisées par l'OFB en juillet 2025.

Contribution aux politiques publiques

La mission a contribué activement aux réflexions et débats nationaux et européens relatifs à la biodiversité :

- **Stratégie nationale pour la biodiversité** : rédaction d'un avis sur la première année de mise en œuvre, présenté au Conseil national de la biodiversité.
- **Cadre financier pluriannuel européen** : préparation d'un courrier inter-réseaux sur l'avenir du programme LIFE, réunion avec le cabinet de la ministre et participation à un groupe de travail du CNB.
- **Règlement européen sur la restauration de la nature** : organisation d'un webinaire avec le ministère de la transition écologique le 15 juillet (184 inscrits) et rédaction d'un cahier d'acteur dans le cadre de la concertation du public.

Élaboration d'une stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000

L'élaboration d'une **stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000** sur cinq ans a été lancée en 2025. Cette démarche vise à recenser, analyser et structurer les initiatives existantes autour de quatre axes principaux (mise en réseau, communication, formation des élus et ancrage territorial du dispositif) pour accompagner les élus tout au long de leur mandat et les aider à réaliser les différentes missions qui leur incombent. La finalisation de cette stratégie est prévue pour février 2026.

Participation au salon des maires

Du 18 au 20 novembre 2025, la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires a participé au Salon de la Biodiversité et du Génie écologique, intégré au Salon des maires. Elle a accueilli sur son stand des élus, gestionnaires et acteurs territoriaux venus échanger autour des enjeux de préservation de la biodiversité. Ces échanges ont mis en lumière le rôle déterminant de l'engagement des élus pour faire vivre, au quotidien, la politique Natura 2000 sur le terrain.



Valeurs Parc naturel régional



Le travail de la commission a principalement porté sur 4 axes :

1- Préparation du plan de déploiement de la marque 2025 et suivi de son état d'avancement dans le cadre essentiellement du lancement de la plateforme numérique « Destination Parcs » qui prolonge Valeurs Parc.

2- Travail sur le référentiel « artisanat/industrie » en déclinaison de 3 savoir-faire/métiers : entretien du paysage, élagage, éco-rénovation et éco-construction et en lien avec la transformation de produits avec des matières 1ères agricoles.

3- Recommandation et précision de la commission en matière de politique de marquage dans 2 domaines en matière de : gestion de la marque pour les Parcs hors délai de reclassement et de périmètre des dérogations concernant le critère de territorialité.

4- Réflexion et échange sur 3 problématiques de marquage croisant avec d'autres dispositifs : rapprochement et partenariat avec des opérateurs de voyages dans le cadre du dispositif de marquage de séjours, démarche d'évaluation de l'impact/dépendance des entreprises des Parcs vis-à-vis de la biodiversité et croisement avec les exigences de la marque et poursuite de la démarche d'inscription des marques des Parcs dans la loi EGALIM.

Éric Provost, président de la commission Marque, président du Parc de Brière

La présidence de la commission Marque est appuyée par Benjamin Demailly, président du Parc du Vexin français, Olivier Claude, directeur du Parc des Ballons des Vosges et Ken Reyna directeur du Parc du Mont-Ventoux.

La commission Marque s'est réunie à 4 reprises : 27 mars, 17 juin, 23 septembre et 17 décembre. Celle-ci a travaillé en inter-commissions dans le cadre du plan de communication, de l'animation et la gestion de la marque et la conduite de Destination Parcs, et aussi du suivi et de la validation des marquages proposés par les Parcs en agriculture, alimentation, tourisme et artisanat.

7.1 PLAN DE DÉPLOIEMENT NATIONAL DE LA MARQUE

La communication grand public avec Destination Parcs

À la suite des préconisations établies en 2024 lors de l'audit de la stratégie de communication de la marque, la Fédération a articulé plus clairement la communication institutionnelle à celle destinée au grand public visiteur.

Dans ce cadre, la plateforme numérique créée autour de la volonté d'inspirer la destination Parcs a constitué une formidable opportunité de prolonger l'action déjà entreprise sur Valeurs Parc en lui donnant une plus grande lisibilité.

Avec le lancement de Destination Parcs en juin, la marque « Valeurs Parc naturel régional » a été pleinement

intégrée à la plateforme et rythme les pages « Expériences à vivre » proposés par les Parcs naturels régionaux.



[Lien vers la page](#)

Poursuite du plan de déploiement de la marque

La Fédération a lancé son nouveau plan de déploiement pluriannuel de la marque pour la période 2025-2029 en articulation avec la plateforme inspirante Destination Parcs.

Les priorités du plan de déploiement de la marque sont de continuer à :

- Conforter la reconnaissance de « Valeurs Parc naturel régional » en tant que marque de caution avec les entreprises bénéficiaires, fondée sur les valeurs et engagements des Parcs en contribuant à promouvoir les marqués ;

- **Privilégier la communication numérique grand public** (plateforme et réseaux sociaux) pour promouvoir les bénéficiaires, leurs offres et la destination « Parcs » avec la nécessité d'allouer des moyens en priorités sur des contenus plus inspirationnels ;
- **Contribuer et profiter de l'effort de communication nationale vis-à-vis du grand public engagé** avec la plateforme « Destination Parcs » en tant que prolongement marketing de la marque pour donner plus de lisibilité aux entreprises bénéficiaires et en développant des partenariats avec des opérateurs) ;
- **Consolider la « communauté Valeurs Parc »** et plus largement celle du public intéressé par les Parcs à la dimension du réseau autour des techniciens, élus, entreprises bénéficiaires et partenaires des Parcs ;
- **Poursuivre l'accompagnement auprès des Parcs** dans la mise en œuvre des actions (appui processus de marquage et mise en relation avec des opérateurs partenaires nationaux) ;
- **Conforter l'harmonisation de la marque** sur le plan national en termes d'organisation et de communication pour la rendre la plus lisible et efficace possible.

➤ **Présentation de la communication nationale Valeurs Parc 2025**

7.2 ÉVÈNEMENTIEL DE LA MARQUE

La Fédération a renouvelé l'opération « **Grand pique-nique des Parcs** » pour la 8^e fois consécutive. L'opération réunit chaque année, des rencontres, des animations, des découvertes du patrimoine gastronomique avec dégustations, des visites de sites et des marchés de producteurs locaux. Une promotion a été réalisée avec le partage des événements pour chacun des Parcs participants aux pique-niques sur les réseaux sociaux.

Des sacs en papier kraft recyclés ont été conçus à l'effigie de la marque, destinés aux Parcs et à leurs professionnels.



GPN Mont Ventoux 2025 ©VTHOMANN

7.3 COMMUNICATION NUMERIQUE

L'année 2025 a été marquée par le **lancement de la plateforme inspirante Destination Parcs** en juin, et le lancement d'une communication numérique s'appuyant sur des expériences ancrées dans la durabilité et la rencontre.

Une campagne de communication digitale sur 3 niveaux a été ainsi lancée dans le cadre du plan de communication de la plateforme pour renforcer le croisement entre Valeurs Parc et Destination Parcs, avec : des contenus sponsorisés immersifs sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, du référencement payant stratégique sur les moteurs de recherche (achat de mots clés) et du display percutant en bannières publicitaires sur des médias numériques touristiques.

La Fédération a également poursuivi les objectifs :

- d'informer sur l'actualité liée à la marque Valeurs Parc ;
- faire connaître les bénéficiaires de la marque pour une cible plus jeune ;
- développer de nouveaux contenus par les « Expériences à vivre » et promouvoir ainsi la découverte des territoires et des rencontres Valeurs Parc à travers les savoir-faire et être des professionnels marqués ;
- valoriser les actions des Parcs à la fois sur Facebook (pour des événements nationaux grand public sur le réseau social privilégié par les Parcs) et Instagram (pour une communauté fidèle avec des interactions immédiates liées à l'image d'un réseau à fort taux d'engagement privilégié par les influenceurs).

➤ **Lien vers la plateforme**



➤ **Bilan communication site et réseaux sociaux 2025**

D'autres expériences faites de rencontres / découvertes des territoires sont à découvrir :

- **En vidéos** > une vingtaine de séjours influenceurs
- **En écoute** > la collection « Échos de nos Valeurs » réunissant une dizaine de podcasts disponibles sur toutes les plateformes d'écoutes (Spotify, Deezer et SoundCloud).

7.4 LA COMMUNAUTÉ « VALEURS PARC »

L'envoi aux bénéficiaires de la marque du magazine « Parcs » a été renouvelé, tout comme la mise en place d'un formulaire de contact et d'adhésion à une newsletter sur la plateforme Destination Parcs. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif de conforter l'esprit de « communauté marque ».

7.5 ANIMATION ET GESTION DE LA MARQUE

Formation et échanges

La Fédération a organisé un séminaire dans le Parc naturel régional du Marais poitevin le 9 et 10 octobre. Il a réuni plus d'une quarantaine de participants d'une trentaine de Parcs.



Il constitue un temps de travail inter-Parcs réunissant principalement des chargés de mission mettant en œuvre la marque en agriculture, en tourisme, en artisanat. Au travers des plénières et des ateliers, il a été l'occasion de travailler sur la mise en œuvre opérationnelle des axes prioritaires soulignés par la stratégie de communication digitales : l'optimisation de la communication côté « professionnels », la production de contenus inspirationnels encore plus nombreux dans une logique de renforcement de la communauté « Valeurs Parc », et la mutualisation de moyens au sein du réseau.

La Fédération a aussi évoqué le travail d'accompagnement des entreprises des territoires dans leur processus en matière de biodiversité réalisé dans le cadre de l'action "entreprises et biodiversité dans les Parcs du projet LIFE BIODIV'FRANCE". Enfin, elle a travaillé en atelier sur des thématiques transversales (Jurisprudence de la commission marque et dérogations, communication des professionnels, création de contenus numériques inspirants).

Le séminaire a permis également de découvrir le territoire du Parc du Marais poitevin et sa capacité à mettre en œuvre une stratégie efficace et ambitieuse sur son territoire autour de la marque.

➤ CR du séminaire

La Fédération a poursuivi l'organisation de sessions de formation / échange à distance autour de la marque :

En direction des chargés de mission :

- Initiation à l'animation de la marque pour les nouveaux techniciens, 20 novembre (19 participants).
- Prise en main du référentiel « artisanat / industrie », 27 novembre (15 participants).

En direction des chargés de mission et de leur Offices de tourisme, Agence de développement touristique :

- 2 temps de formations sur la coopération PNR-OT-ADT autour de la construction d'une destination, le 22 septembre et le 3 novembre, qui ont réuni 25 Parcs et environ 80 professionnels du secteur.

En direction des élus :

- 1 atelier ayant eu pour thème : le travail d'inspiration que les Parcs proposent désormais aux visiteurs au travers « Valeurs Parc » au service de la « Destination Parcs », 4 novembre (une dizaine d'Élus).

➤ Compte-rendu des formations

De plus, dans le cadre du déploiement de la nouvelle marque, la Fédération est intervenue au quotidien en appui / conseil aux Parcs à titre individuel.

Les référentiels cadres et l'adaptation de la convention d'utilisation type

Toute marque doit s'adapter aux évolutions des attentes de la société. Après le travail d'actualisation et de simplification du référentiel cadre « Agriculture » et « Tourisme », la Fédération s'est engagée dans la déclinaison de 3 métiers : entretien du paysage, élagage et éco-rénovation / éco-construction, en lien avec la transformation de produits avec des matières premières agricoles.

La Fédération a procédé à 2 adaptations concernant la convention d'utilisation en actualisant l'article 5 de la convention type d'utilisation relatif à la précision du processus d'audit et en actualisant le référentiel « élevage monogastrique ».

Attribution de la marque

La Fédération veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le **Règlement d'usage commun**. 23 projets de marquage ont été présentés par 17 Parcs, et validés lors des 4 réunions de la commission organisées en 2025. Ils concernent 7 activités agricoles, 11 artisanales et 5 touristiques.

Au total, 331 marquages ont été présentés en commission depuis 2017 sur une cinquantaine de Parcs.

➤ Compte-rendu des réunions de commission en 2025



Économie et tourisme



Cette année, la commission a principalement poursuivi son action sur 2 axes :

1) L'engagement sur la stratégie "Destination Parcs" tout en poursuivant le travail relatif au développement maîtrisé des flux touristiques et activités de pleine nature.

Cela a abouti à la fois au lancement de la plateforme numérique en juin avec le plan de communication digitale sur les réseaux sociaux et en parallèle, l'effort maintenu sur les questions de connaissance des flux et de gestion de la fréquentation (groupe de travail national et déploiement d'Outdoorvision).

2) Le projet visant la plus forte prise en compte de la biodiversité par les entreprises dans le cadre du projet Life Biodiv'France.

2025 a été l'année de la finalisation de la version test de l'outil visant à faire un diagnostic de la situation d'entreprises en termes d'impact et de dépendance à la biodiversité. Celui-ci s'est appuyé sur une animation du groupe des 4 Parcs expérimentateurs. Nous avons également commencé le transfert d'expérience auprès de l'ensemble du réseau.

La Commission dans sa configuration « Tourisme » s'est réunie le 17 novembre et en mode « Économie » le 18 décembre. A chaque fois, elle a été l'occasion d'un échange avec nos principaux partenaires et d'apports d'experts.

Comme chaque année, le travail en inter-commissions a été poursuivi en lien avec les commissions « Biodiversité et gestion de l'espace » « Communication » et « Marque » .

Michel Gros, président de la commission Économie et Tourisimes, président du Parc de Sainte-Baume

La présidence de la commission Économie et Tourisme est appuyée par Bernard Clap, président du Parc du Verdon et Benoit Wascot, président du Parc de l'Avesnois, EÉmilie Ruin, directrice du Parc des Baronnies Provençales, Dominique Vergnaud, directeur du Parc du Livradois-Forez

8.1 CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR LA DESTINATION PARCS

Lancement de la plateforme « Destination Parcs »

La plateforme Destination Parcs a été mise en ligne en juin 2025 présentant ainsi les 59 Parcs naturels régionaux et plus d'une centaine d'expériences originales à vivre. Celle-ci a vocation à traduire des offres à l'image de ce que sont les Parcs et à celle des acteurs engagés auprès d'eux (des territoires classés du fait de la présence et la préservation de patrimoines remarquables et engagés dans des projets de territoire durables à la fois habités et de proximité).

Aujourd'hui, la communication inspirante se matérialise dès la page d'accueil par différents types de contenus :

- la découverte de l'ensemble des Parcs naturels régionaux et de leur cartographie ;
- la mise en exergue de leurs richesses patrimoniales (culturelles et naturelles) ;

- la proposition d'expériences à vivre sur ces territoires à travers les 5 sens ;
- la présentation d'offres existantes proposées par les entreprises bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».



www.destination-parcs.fr

La stratégie de communication digitale

La stratégie de communication et d'inspiration vis-à-vis du grand public de visiteurs des Parcs propose d'articuler les démarches de communication menées par la Fédération et les Parcs et de rendre plus lisibles la marque « Valeurs Parc naturel régional » et « Destination Parcs » dans une logique de complémentarité.

La campagne de communication digitale a été réalisée sur 3 niveaux : les contenus sponsorisés immersifs sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, le référencement payant stratégique sur les moteurs de recherche (achat de mots clés) et le display percutant en bannières publicitaires sur des médias numériques.

Le bilan après 6 mois de campagne de communication :

- un impact de la campagne plus important que prévu par rapport à des campagnes de même nature (près de 12 000 000 impressions au global) ;
- une campagne réellement inspirante qui fait cliquer, voir et interagir ;
- un bon équilibre et une complémentarité entre les publics millenials (25-45 ans) et seniors libérés ;
- une confirmation de la prédominance des supports de type smartphone ;
- un intérêt prioritaire sur les contenus les plus opérationnels (hébergements et restauration) ;
- une conséquence : faible coût du clic lié à la performance et au bon ciblage de la campagne (mots clés).

Formation des Parcs, Offices de tourisme et Agences de développement touristique

Les chargés de mission Tourisme et Communication ont suivi un programme de formations portant sur la « Coopération OT-ADT-PNR autour de la construction d'une destination » en deux sessions : Clarifier les rôles et poser les bases de la coopération, et effectuer des retours d'expériences sur le terrain.

La plateforme Destination Parcs offre un levier commun de valorisation, mais nécessite une clarification des rôles, une structuration des contributions et la mise en place de coopérations opérationnelles concrètes.

La formation a montré que la construction d'une destination passe par :

- La complémentarité OT-ADT-PNR, jamais substituable.
- La formalisation des rôles et des méthodes, indispensables à une coopération sereine.
- La co-construction d'offres expérientielles, ancrées dans la durabilité et la rencontre.

Les sessions ont réuni plus de 80 personnes.

Le public était composé de chargés de mission des Parcs, de responsables d'Offices de tourisme et d'agences de développement touristique.

 *Retrouvez les éléments de la formation*

8.2 DEVELOPPEMENT MAÎTRISE DES FLUX TOURISTIQUES ET ACTIVITES DE NATURE

La mise en œuvre de cette mission est renforcée depuis plusieurs années par l'appui d'IPAMAC (Association Inter-Parcs Massif central).

Groupe de travail « Fréquentation »

La Fédération anime depuis 5 ans un groupe de travail inter-Parcs sur les enjeux du « Développement maîtrisé des activités de pleine nature ». Il s'est réuni le 20 mai 2025. Il a été l'occasion de :

- Traiter de l'actualité des actions mises en œuvre sur le sujet de la gestion des fréquentations : actualité Outdoorvision, évolutions des offres en matière d'outil de comptage de la société Éco-compteur, stratégie nationale de gestion des fréquentations, formation organisée par l'OFB, actualité de l'outil Biodiv'Sports, démarche de l'Agence des Pyrénées sur un programme sur la fréquentation, échanges sur la diffusion de parcours de randonnée sur des plateformes privées (ex. Cirkwi, Utagawa VTT, Alltrails, Komoot...).
- Aborder les questions de randonnée et de pratique de vélo : point d'étape sur les différents partenariats nationaux de l'écosystème vélo (Fédération française de Cyclisme, Réseau Vélo & Marche, Fédération française de Vélo...), partenariat avec la FFRandonnée, plateformes de diffusion de parcours de randonnées pédestre, VTT..., événements sportifs : présentation du travail de Olivier Bessy sur une grille d'évaluation d'événements éco-responsables.

 *Retrouvez le CR GTFrequentation*

Déploiement de la plateforme Outdoorvision dans les Parcs

Depuis 2022, le Pôle Ressources national des Sports de Nature (PRNSN) a sollicité la Fédération pour favoriser le déploiement de l'outil Outdoorvision au sein des Parcs. Cet outil, à destination notamment des gestionnaires d'espaces naturels, a pour objectif de faciliter la visualisation des flux de pratiquants de sports de nature connectés dans les espaces naturels. C'est un outil d'aide à la décision pour les Parcs, pour ajuster les aménagements des espaces naturels dans le but de mieux gérer les flux. En 2025, le partenariat avec le Pôle Ressources national des Sports de Nature a été renouvelé pour deux ans (2025-2026). Aujourd'hui, ce sont 29 PNR qui bénéficient de l'outil. Depuis le début d'année 2025, au-delà de l'appui proposé par le Pôle Ressources national des Sports de Nature, un appui technique est apporté par le Parc des Ballons des Vosges pour les chargés de mission des Parcs utilisant l'outil.

Outdoorvision est un projet qui ressemble une diversité de têtes de réseaux nationaux (OFB, Fédérations sportives, ONF), aux côtés de fournisseurs d'applications (ex. Visorando, OpenRunner...). La Fédération siège à la Commission Outdoorvision qui se réunit deux fois par an.

8.3 TRANSFERT D'EXPERIENCES, ECHANGES ET PARTENARIATS

La Fédération a contribué à favoriser les échanges et à transférer l'expérience des Parcs en matière de tourisme durable. Au près des Parcs, cela s'est traduit par la diffusion d'une newsletter tout au long de l'année afin d'informer sur des manifestations, de faire des appels à échanger sur des thèmes, de proposer des partenariats intéressants et de tenir au courant de l'état d'avancement de chantiers conduits en inter-Parcs.

Poursuite du travail autour de l'itinérance

Dans le prolongement de la signature en 2023 de la convention de partenariat avec la Fédération française de la randonnée (FFRandonnée), la Fédération a organisé 2 webinaires :

- un sur les thèmes de la valorisation des itinéraires/randonnées et de la sensibilisation des randonneurs sur le territoire de la région Sud-Paca. Il s'est déroulé le 16 janvier et a réuni 32 personnes (Parcs et Comités locaux de randonnée de la Région).
- l'autre sur le territoire du Grand-Est le 30 septembre, en présence de 17 personnes (Parcs, Parc national de Forêt et comités locaux de randonnée) sur les questions suivantes : la gestion des itinérances traversant de multiples territoires au travers de la problématique des hébergements/Aires de bivouac et l'observation, la connaissance, l'analyse et la gestion des fréquentations sur les itinéraires de randonnée locaux.

➤ **CR Webinaire Parcs Comités FFRando Sud-PACA**

➤ **CR Webinaire Parcs Comités FFRando Gd Est**

Partenariat avec des opérateurs nationaux de voyages

La Fédération a poursuivi le rapprochement avec des opérateurs de voyages dans l'objectif de transformer les actions à portée inspirationnelle en achat d'offres pour les visiteurs des Parcs.

Le développement de partenariat avec ces opérateurs présente plusieurs intérêts :

- Le travail sur les séjours peut être l'occasion de conforter la relation entre Parc et partenaires comme les Offices de tourisme.
- Il peut favoriser les partenariats entre Parcs et réceptifs régionaux qui conçoivent des séjours.
- Le partenariat démultiplie la communication faite sur les supports de ces opérateurs et permet de communiquer et d'inspirer d'autant plus facilement les salariés des comités d'entreprise.

Durant l'année, plusieurs temps de présentation d'opérateurs et d'échange avec les Parcs ont été organisés :

- Concernant les comités d'entreprises (CSE), au terme d'un travail préparatoire sur les dernières années, la Fédération a signé une convention de partenariat pluriannuelle avec le comité de coordination des activités sociales de l'énergie (CCAS) visant à agir en direct auprès des familles à travers l'accès à la plateforme « Destination Parcs » sur le site web de la CCAS mais également auprès des personnes réservant un séjour ou pendant celui-ci dans un centre de vacances via une information spécifique sur les offres du Parc.
- Des visioconférences ont été organisées afin de permettre à chaque fois à un opérateur de se présenter et d'échanger avec une trentaine de chargés de mission de Parc sur les perspectives de travail en collaboration. Cela a concerné Décathlon Travels, Green Goet le SNAM.
- Un rapprochement s'est à nouveau opéré avec Gîtes de France afin de rendre plus lisible la marque « Valeurs Parc » sur leur site et inversement.

➤ **Synthèse des 3 visio opérateurs séjours**

Partenariat dans le cadre de la destination « ornithologique » des Parcs

L'ornithologie est l'une des filières privilégiées pour les Parcs dans le cadre de l'affirmation de leur destination originale. La Fédération a poursuivi et conforté son partenariat avec la LPO avec la réédition d'un document cartographié « Où voir les oiseaux en France » étoffé de nouveaux Parcs (32 au lieu de 20 dans l'édition précédente). Ce document a été édité en 30 000 exemplaires dont la moitié mise à disposition aux Parcs concernés et l'autre encartée dans la revue LPO « Oiseau Mag » ou diffusés par la LPO lors de manifestations.

➤ **Retrouvez la Carte où voir les oiseaux français**



(crédit SAdam-FNRF)

Séminaire annuel tourisme/sport de nature

Le séminaire s'est déroulé du 7 au 8 octobre dans le Parc du Marais poitevin. Il a réuni environ une centaine de participants. Comme chaque année, il s'agit d'un temps de travail inter-Parcs associant quelques partenaires et élus. Le séminaire est l'occasion de traiter les principaux chantiers travaillés tout au long de l'année :

- la commercialisation de séjours et d'activités dans les Parcs auprès de comités d'entreprises : partage d'actions en cours et d'ambitions communes.
- le déploiement du partenariat avec des agences et le déploiement de la marque sur les séjours.

De plus, des ateliers ont été proposés sur les thèmes suivants : Parcs et vélo (en vue d'un renouvellement de la convention de partenariat entre la Fédération Française de Cyclisme et la Fédération des Parcs), Tourisme ornithologique, Tourisme « ciel étoilé », Tourisme fluvial et de rivière, Connaissances des flux et mobilité du public, Valorisation du géopatrimoine et géotourisme.



➤ **Retrouvez le CR Seminaire Tourisme**

8.4 ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS INNOVANTES

La Fédération a poursuivi les démarches engagées depuis plusieurs années en réponse à des enjeux de renouvellement du tissu socio-économique et d'appui à l'entrepreneuriat innovant.

Cycle de webinaires "Développement territorial et transitions"

Dans le prolongement du cycle de visioconférences sur le thème « Développement territorial et transitions » lancé en 2023, la Fédération a organisé un **webinaire consacré à la question du maintien du commerce en milieu rural**. Organisé en partenariat avec la BDT et l'AMRF, il s'est déroulé le 18 novembre.

Celui-ci a permis de présenter des initiatives de maintien du dernier commerce sur des Parcs, de profiter du retour d'expérience d'acteurs, et d'apports d'experts sur les conditions de réussite.

De plus, la Fédération a engagé le début d'un cycle de visioconférences sur les filières de produits biosourcés. Deux premiers webinaires ont été organisés en fin d'année sur les thématiques du roseau et de la terre. Comme souhaité, ils ont réuni des profils différents de chargés de mission.

➤ [Retrouvez la synthèse du webinaire commerce rural](#)

La promotion d'entreprises innovantes créées dans les Parcs

Pour la 7^e année consécutive, la Fédération a participé à l'organisation du concours d'entreprises innovantes « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre ». Elle a fait remonter **48 candidatures d'entreprises** au sein d'une vingtaine de Parcs. Comme dans le passé, beaucoup de secteurs d'activité sont couverts : entreprises de services, activités artisanales, activités agricoles et entreprises touristiques. 3 entreprises ont été nommées au prix spécial « Parc naturel régional » et ont été auditionnées par le jury national. La remise des prix s'est déroulée le 4 décembre

dans les locaux du ministère de l'Aménagement du Territoire en présence aussi du ministre de la Ruralité. Le lauréat au prix « Parc » est la société Aiako installée dans le Parc du Luberon proposant des sprays 100 % naturels, à base de plantes bio à qui la Fédération a offert un séjour marqué sur le Parc des Ballons des Vosges.

Aiako : L'activité fait appel à des fournisseurs de plantes dans une logique de circuits de proximité installés en région Sud-Paca. La démarche d'innovation vise à créer une alternative aux pesticides et engrais de synthèse qui se veut à la fois efficaces, faciles à utiliser, durables et engagées. Les applications sont multiples : stimuler la croissance, lutter contre les maladies et les insectes nuisibles, favoriser la levée des semis et l'enracinement, protéger contre le gel. L'engagement de l'entreprise s'étend également aux packagings éco-conçus, aux colis garantis sans plastique et à la démarche « 0 déchet » grâce à sa gamme de recharges concentrées en principes actifs.

➤ [Retrouvez la note d'enseignements des 7 éditions](#)

Innovation territoriale en matière de développement local

Dans le cadre d'un partenariat avec la Banque des territoires du groupe Caisse des Dépôts et Consignations, la Fédération a engagé un projet de recherche conduit avec le CORP dans lequel **une action est menée sur le thème « Système d'acteurs et méthodologie d'innovation territoriale – Samit »**. Elle porte sur l'innovation territoriale, générée par la conduite de projets menés par différents acteurs publics ou privés (démarche de révision de charte de Parcs mais aussi projets d'entreprises). Celle-ci a mis en exergue les caractéristiques (dimension multiforme et dynamique de l'innovation territoriale), les déterminants de l'innovation et l'effet levier des Parcs dans ce domaine (catalyseur de dynamique territoriale, effet d'image et dimension de leur mission reconnue). Il a permis de produire une grille d'interprétation de l'innovation territoriale de produit/service dans les Parcs.

➤ [Retrouvez le diaporama](#)



8.5 BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Renforcement de l'engagement des entreprises dans les territoires

Dans le cadre du LIFE BIODIV'FRANCE, la Fédération porte une **action « Entreprises et biodiversité »**, qui vise à améliorer la prise en compte de la biodiversité par les TPE / PME le long de leur chaîne de valeur, en expérimentant un outil d'accompagnement aux entreprises dans 4 Parcs pilotes : Baronnies provençales, Brière, Livradois-Forez, Lorraine.

Le travail s'est concentré sur le développement de la version test d'un outil d'accompagnement aux entreprises sur la biodiversité, qui a été expérimenté par les 4 Parcs pilotes, auprès de 17 entreprises. Ce travail s'est accompagné d'une forte montée en compétence des Parcs, notamment par la mise en place d'un cycle de formations, qui a permis de former 28 animateurs à l'utilisation de la version test. Cette montée en compétences a été renforcée par des actions d'animation nationale incluant une dizaine de Parcs particulièrement intéressés par la thématique. Ce travail, réalisé en inter-commissions « Biodiversité et gestion de l'espace » et « Économie et Tourisme », a été présenté plus largement au réseau des Parcs à travers des interventions dans les commissions et au séminaire annuel inter Parcs « marque Valeurs Parc naturel régional ». Un retour d'expérience étoffé sur la phase d'expérimentation dans les 4 Parcs pilotes a été réalisé lors de l'inter-commission Économie / Biodiversité du 18 décembre.

Poursuite de la réflexion inter Parcs sur les crédits / certificats « Biodiversité »

Depuis fin 2023, la Fédération organise des échanges avec les Parcs et des structures spécialisées (OFB, ministères, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, MNHN, Carbone 4, UICN...) autour du thème des crédits biodiversité, également baptisés certificats biodiversité, par les acteurs qui veulent distinguer, d'une part, les dispositifs liés à la compensation écologique (crédits) de ceux qui ne le sont pas (certificats) et, d'autre part, les dispositifs qui reconnaissent des engagements (crédits) de ceux qui reconnaissent des actions réalisées (certificats). Les crédits/certificats biodiversité peuvent concerner le financement de mesures volontaires et/ou réglementaires (liées ou non à la compensation écologique). L'État,

à travers les sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCR), incite les acteurs publics et privés à développer des crédits biodiversité pour financer des mesures volontaires, et à développer la compensation par l'offre (vs par la demande). La réunion inter-commission Économie / Biodiversité du 18 décembre a permis de partager les dernières actualités sur les crédits / certificats biodiversité et d'**identifier la contribution possible des Parcs sur le sujet**, sur la base d'un projet des Parcs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui sera développé avec la Région à partir de 2026.



Atelier formation outil test entreprises et biodiversité au séminaire Marque (crédit FPNRF -Maé Soulet)

Agriculture et alimentation



En 2025, la commission Agriculture et Alimentation a affirmé la place des Parcs naturels régionaux comme acteurs à part entière des transitions agricoles et alimentaires. Dans un contexte de fortes tensions sur l'agriculture et d'attentes accrues vis-à-vis des territoires, les Parcs portent une conviction claire : il n'y aura pas de transition écologique sans agriculteurs, ni sans reconnaissance des systèmes agricoles qui fondent la résilience et l'identité de nos territoires.

Les travaux menés cette année ont visé à construire une parole collective du réseau, fondée sur l'expérience des Parcs et sur une approche transversale des enjeux agricoles, alimentaires, énergétiques et paysagers. L'élaboration d'une note de positionnement sur l'agrivoltaïsme, construite en intercommission, en constitue une illustration emblématique. Elle s'inscrit aux côtés d'autres travaux structurants portés par les Parcs, notamment en faveur des prairies permanentes et du pastoralisme, et plus largement dans une réflexion sur les conditions permettant aux pratiques agroécologiques de trouver des débouchés cohérents à travers une alimentation plus durable, territoriale et relocalisée.

Les Parcs naturels régionaux s'affirment ainsi comme des territoires de dialogue et de médiation, capables d'articuler production agricole, alimentation, biodiversité et développement territorial.

Patricia Poupert, présidente de la Commission Agriculture et Alimentation, présidente du Parc de Baie de Somme Picardie maritime

La présidence de la commission Agriculture et Alimentation est appuyée par Jean Valadier, vice-président du Parc de l'Aubrac, Jacques Adenot, président du Parc du Vercors, François Charlet, directeur du Parc de Caps et Marais d'Opale, Olivier Guiard, directeur du Parc de l'Aubrac.

La commission Agriculture et Alimentation s'est réunie le 4 février, en Intercommission Agriculture / Urbanisme, paysage, climat et énergie le 23 mai, en commission restreinte le 24 juin 2025, puis en commission et intercommission le 22 octobre.

9.1 ACTIONS TRANSVERSALES AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Commission agriculture et alimentation

La commission Agriculture et Alimentation a structuré et porté une position collective sur les transformations agricoles, alimentaires et énergétiques, en lien étroit avec les politiques publiques nationales et les réalités territoriales des Parcs.

Menés de manière transversale, les travaux ont porté à la fois sur des sujets structurants pour les territoires — alimentation durable et territoriale, foncier agricole, adaptation au changement climatique, systèmes herbagers et pastoraux — et sur des enjeux émergents, au premier rang desquels l'agrivoltaïsme.

Ce travail collectif a abouti à l'élaboration d'une **note de positionnement sur l'agrivoltaïsme**, validée par le Bureau en décembre 2025, qui affirme une ligne claire : contribuer à la transition énergétique tout en préservant la vocation agricole des terres, les paysages et les patrimoines des territoires de Parc. Cette note a également alimenté la Lettre Agroécologie Parcs dédiée à ce sujet.

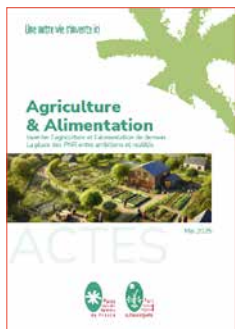
[Lien vers la note](#)

Séminaire agriculture et alimentation

Les techniciens et élus du réseau Agriculture et Alimentation des Parcs naturels régionaux se sont réunis lors d'un **séminaire national organisé du 26 au 28 mai 2025 dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc**.

Ce temps fort a rassemblé plus de cinquante participants autour d'ateliers participatifs, d'échanges collectifs, de visites de terrain et de moments de partage autour des produits du territoire.

Les travaux ont porté sur des enjeux structurants : transmission et installation agricoles, diversification des productions, adaptation au changement climatique, accès à une alimentation saine et locale, solidarité alimentaire et revitalisation des communes rurales. Des méthodes d'animation innovantes ont également été expérimentées afin de favoriser la co-construction et l'émergence de nouveaux imaginaires d'action.



Les échanges du séminaire ont donné lieu à la **production d'actes, également traduits en portugais brésilien**, afin de favoriser leur diffusion et le partage d'expériences à l'international.

Ce séminaire a ainsi confirmé le rôle des Parcs naturels régionaux comme espaces d'expérimentation, de dialogue et de mise en mouvement collective au service des transitions agricoles et alimentaires.

9.2 LES PARCS TERRITOIRES D'UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE

Le projet MIELLAT: un projet fédérateur sur l'alimentation

Le projet MIELLAT (Mutualiser les innovations et expériences liées à l'alimentation territoriale) vise à renforcer le rôle des Parcs naturels régionaux dans les transitions agricoles et alimentaires, en s'appuyant sur la capitalisation d'expériences existantes et leur mise en débat au sein du réseau.

En 2024–2025, une première phase du projet a consisté en la réalisation d'un benchmark national des initiatives innovantes portées par les Parcs en matière d'alimentation durable. Ce travail, conduit par le BASIC, s'est appuyé sur une revue documentaire et sur des temps d'échanges collectifs avec les Parcs.

Deux webinaires structurants ont jalonné cette phase :

- un premier le 15 janvier 2025, réunissant 9 Parcs, a permis de partager une première typologie des actions recensées et d'identifier des thématiques complémentaires ;
- un second le 14 mars 2025, avec 15 Parcs, a permis de discuter des cinq thématiques ayant suscité le plus d'intérêt, ainsi que des principaux questionnements associés

Au total, le benchmark a permis d'identifier **huit grandes thématiques d'intervention** des Parcs et de mettre en lumière des **freins récurrents** (fragilité des outils de transformation, lourdeurs logistiques, difficultés de mobilisation des acteurs économiques, essoufflement des collectifs) ainsi que des **leviers d'action** (rôle de médiation des PNR, sécurisation de l'aval, ingénierie d'animation, articulation avec la recherche, capitalisation des expériences).

Cinq thématiques pilotes pour entrer dans l'opérationnel

À l'issue de cette phase d'analyse, cinq thématiques prioritaires ont été retenues, chacune portée par un Parc naturel régional pilote :

- la (re)construction de filières alimentaires locales (Parc du Perche),
- la restauration collective, notamment en EHPAD (Parc de l'Aubrac),
- la sensibilisation à une alimentation durable (Parc du Luberon),

- les liens entre précarité alimentaire et santé publique (Parc du Périgord-Limousin),
- la résilience alimentaire (Parc des Boucles de la Seine Normande).

En 2025, des conventions de prestation ont été conclues avec chacun de ces Parcs pilotes, avec pour objectif la production de fiches méthodologiques et de films courts, destinés à faciliter la diffusion des enseignements au sein du réseau.

Les premières réunions des cinq groupes de travail thématiques ont été organisées en 2025. Elles ont permis de lancer les dynamiques collectives, d'associer d'autres Parcs intéressés et, dans la mesure du possible, d'intégrer des chercheurs afin de croiser regards scientifiques et pratiques de terrain.

Ces échanges ont permis de dégager les **premières lignes méthodologiques** : rôle spécifique des PNR, conditions de réussite, limites d'intervention et articulation avec les autres acteurs territoriaux.

Partage de connaissances : partenariat avec l'association RESOLIS et portail de l'alimentation

Dans le cadre de son partenariat avec RESOLIS, la Fédération a participé au **colloque ÉQUIPACT organisé le 18 mars 2025** à l'Université Gustave Eiffel, afin de valoriser l'observatoire RESOLIS et les travaux auxquels elle contribue. Le programme ÉQUIPACT (Équiper les acteurs pour plus d'impact dans les transitions), soutenu notamment par l'Agence nationale de la recherche, vise à structurer, capitaliser et évaluer les démarches de sciences et recherches participatives au service des transitions.

La Fédération a contribué à une démarche expérimentale visant à créer un **Portail de l'Alimentation durable**, conçu comme un outil de repérage et d'accès aux ressources fiables sur l'alimentation durable.

Partant du constat que de nombreuses productions existent mais restent dispersées et parfois difficiles à identifier sans une connaissance préalable des acteurs et des réseaux, ce projet a d'abord pris la forme d'un **prototype**, testé avec un nombre limité de ressources.

Ce premier essai a permis de valider l'intérêt d'un moteur de recherche dédié, facilitant l'identification de contenus qualifiés et utiles pour les acteurs des territoires.

Le projet a ensuite trouvé un **relais opérationnel avec Solagro**, dans le cadre d'un consortium d'acteurs engagés, auquel la Fédération participe.

Un site est aujourd'hui accessible et constitue une première base fonctionnelle du Portail de l'Alimentation durable.

L'enjeu est désormais d'inscrire cet outil dans la durée, d'enrichir progressivement les ressources mobilisées et d'en améliorer l'ergonomie, afin d'en faire un point d'entrée partagé pour l'identification et la diffusion des connaissances sur l'alimentation durable.

 [Lien du portail](#)

La marque Valeurs Parc dans la loi EGAlim

La Fédération a poursuivi les travaux engagés sur la mise en œuvre de la loi EGAlim, avec un objectif clair : renforcer la reconnaissance de la marque Valeurs Parc naturel régional dans la commande publique de la restauration collective.

Un groupe de travail associant une dizaine de Parcs, l'OFB et les Chambres d'agriculture a été constitué pour explorer les leviers existants.

Une première réunion, le 12 mars 2025, a permis d'identifier les marges de manœuvre ouvertes par la loi EGAlim, notamment via les critères de performances environnementales et d'approvisionnements directs, et de repérer, au sein du référentiel de la marque, des critères susceptibles d'y répondre. La réunion du 18 juin 2025 a été consacrée à un retour d'expérience sur d'autres démarches, en particulier Bleu-Blanc-Cœur, afin de mieux comprendre les modalités de reconnaissance existantes, tout en confirmant que les approches fondées sur l'analyse du cycle de vie n'étaient pas adaptées aux moyens et à la philosophie de la marque Valeurs Parc. Le 4 septembre 2025, le groupe de travail s'est orienté vers une approche plus opérationnelle : la préparation d'un cahier des charges pour recruter un prestataire chargé d'élaborer un kit pratique à destination des acheteurs publics, permettant d'intégrer les produits Valeurs Parc dans les appels d'offres EGAlim, sur la base des critères environnementaux existants. Le lancement de l'appel d'offres a été différé à 2026 dans l'attente de clarifications attendues du ministère de l'Agriculture sur l'utilisation de ces critères. Les travaux engagés en 2025 ont néanmoins permis de poser un cadre méthodologique solide et partagé, qui servira de base à la relance du chantier EGAlim dès 2026.

9.3. AGROÉCOLOGIE : RENFORCER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ET FAIRE LE LIEN AVEC UNE ALIMENTATION RESPONSABLE, DURABLE ET RELOCALISÉE

La Fédération a signé une convention avec le ministère de l'agriculture qui permet d'animer le réseau sur ce sujet. Dans ce cadre, elle organise un séminaire agriculture et alimentation, qui a donné lieu à des actes. Elle diffuse deux fois par an, une lettre d'information, Agroécologie Parcs, visant à mettre en valeur les actions des parcs sur l'agroécologie. Les lettres 2025 portaient respectivement sur :

- le foncier, l'installation et la transmission
- l'agrivoltaïsme

Partenariat avec l'INAO : un webinaire sur l'articulation des contrôles, audits et marques

Le 12 décembre 2025, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et l'INAO ont organisé un **webinaire consacré à l'articulation entre les contrôles SIQO, la certification en agriculture biologique et les audits de la marque Valeurs Parc.**

Ce webinaire a réuni 69 inscrits, avec un pic d'environ 55 participants en direct, issus des délégations territoriales de l'INAO, de 24 Parcs, de la Fédération et de partenaires du réseau de l'agriculture biologique.

L'objectif était de clarifier les logiques respectives de contrôle et d'audit, d'identifier les complémentarités possibles et d'éviter les redondances pour les producteurs, tout en renforçant la lisibilité des dispositifs.

Les échanges ont notamment mis en évidence :

- Le rôle du contrôle SIQO, en tant que contrôle officiel garantissant le respect des cahiers des charges, la confiance des consommateurs et la prévention des fraudes.
- La spécificité de l'audit Valeurs Parc, conçu comme un audit-conseil, outil d'accompagnement et de progrès, distinct du contrôle réglementaire.
- Les modalités d'articulation entre agriculture biologique et marque Valeurs Parc, selon les filières : AB comme prérequis, comme référence technique ou pour certains ingrédients.
- Des retours d'expérience concrets (Bleu de Gex Haut-Jura, Brière, Marais poitevins, Aubrac/Laguiole) illustrant différentes stratégies d'audit, individuelles et collectives, et leurs effets sur les filières.

Ce webinaire a permis de consolider une compréhension partagée des rôles respectifs de l'INAO et des Parcs, et d'ouvrir des pistes de travail communes sur les méthodes d'audit, la lisibilité pour les producteurs et la valorisation territoriale des filières.

La coopération entre l'INAO et les Parcs est appelée à se poursuivre et à s'intensifier, notamment sur la capitalisation des expériences et la construction de doctrines partagées.



9.4 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES – PRAIRIES & PARCOURS ET AGROFORESTERIE



Remise des prix au Salon de l'Agriculture

La Fédération a participé aux **réunions du comité d'orientation du Concours général agricole (CGA) des Pratiques agroécologiques**. Elle a incité les Parcs à organiser le concours localement. Elle a également apporté son appui à la préparation de la journée de remise des prix au Salon international de l'agriculture (SIA), le 28 février 2024 pour l'édition 2024/25. Patricia Poupart et Delphine PORFIRIO, de RTE, partenaire du Concours pour la FPNRF, ont participé à la table ronde et ont remis un prix à cette occasion.

Onze PNR ont organisé un **concours Prairies & Parcours** et trois PNR un **concours Agroforesterie**, faisant du réseau des Parcs naturels régionaux le premier réseau organisateur de ces concours au niveau national.

Sur les vingt prix nationaux attribués, cinq ont distingué des exploitations situées dans des PNR organisateurs, dont trois premiers prix. Pour le concours Agroforesterie, **le Parc de Normandie-Maine a été distingué** au niveau national. Pour le concours Prairies & Parcours, les **Parcs des Ballons des Vosges, d'Armorique, de la Forêt d'Orient et du Vercors ont été récompensés**. Ces résultats illustrent le rôle moteur des Parcs naturels régionaux dans l'accompagnement et la valorisation des pratiques agricoles durables, en plaine comme en montagne.

9.5 PRAIRIES ET AIRES PROTÉGÉES

Dans le cadre du LIFE BIODIV'FRANCE, lancé à l'été 2024, la Fédération poursuit l'action « **Prairies et aires protégées** » afin de coordonner et mutualiser les actions en faveur de la préservation et de la restauration des prairies permanentes au sein des aires protégées.

Le réseau Prairies et aires protégées s'est doté de sa **lettre d'information, la PAPille**, dès mars 2025. Cette lettre vise à partager les initiatives des membres du réseau, les ressources utiles ou encore les événements

à venir. Envoyée mensuellement, elle est pensée pour être un espace de circulation des informations liées aux prairies permanentes et aux systèmes herbagers qui les occupent.

Au cours de l'année, la **mise en réseau des partenaires clefs (chambres d'agriculture, unités de recherche, fédération des conservatoires d'espaces naturels, associations pastorales...)** a été consolidée. Les discussions ont permis d'identifier les liens à tisser en 2026 entre l'action Prairies du LIFE Biodiv'France et les projets en cours ou à venir d'autres acteurs.

Les groupes de travail ont été précisés. **Quatre thématiques** à approfondir ont été retenues : l'adhésion des agriculteurs ; la transmission des exploitations ; la (re) valorisation des filières ; et la gestion spécifique des prairies. Soumis à l'intérêt des Parcs fin 2025, ces GT prendront forme en 2026.

La Fédération s'est également impliquée dans les ateliers organisés par le **groupe de travail « Communication prairies » porté par l'OFB et animé avec l'appui de l'Agence Verte**. Les diverses séances ont abouti à un planning d'actions à destination des différents publics cibles identifiés. Chaque participant s'est donc positionné sur les actions les plus légitimes pour son organisation.

9.6 POLITIQUES & OUTILS DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Les Parcs sont porteurs de nombreuses actions pionnières sur la transition agroécologique, mais leur déploiement à large échelle est fortement dépendant des politiques agroenvironnementales, en particulier la PAC. C'est pourquoi les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux collaborent depuis plus de 5 ans pour défendre la spécificité des Parcs et des aires protégées en matière de transition agroécologique auprès des partenaires et décideurs, et accompagner les Parcs dans la mobilisation des leviers de la transition agroécologique (mesures agroenvironnementales, paiements pour services environnementaux...).

Crises agricoles : trouver des solutions sur le terrain

Cette année encore, l'agriculture était souvent au cœur de l'actualité : élections syndicales agricoles, débats autour de la Loi dite « Duplomb », crise de la Dermatose nodulaire contagieuse (DNC), premières discussions sur la future Politique agricole commune (PAC) à l'échelle européenne... Malgré un contexte tendu, la Fédération a maintenu sa contribution aux débats, s'appuyant sur l'expérience concrète des Parcs sur le terrain pour démontrer qu'agriculture et biodiversité ne s'opposent pas.

Ce message était au cœur de la **matinée d'échanges sur l'agriculture organisée dans le cadre des Universités d'été** des Parcs, avec des interventions du Shift Project, de l'INRAE et du président de la Chambre d'agriculture de Savoie. Il était le fil conducteur de l'**audition de la Fédération sur l'accompagnement des exploitations agricoles** dans la transition écologique et climatique par le CGAAER en décembre, qui a permis de mettre en avant les nombreuses réussites des Parcs en la matière.

C'est également sur cette base de dialogue que la Fédération a **rencontré des représentants des élus de Chambres d'agriculture France ainsi que du syndicat majoritaire** au Salon des maires en octobre, mettant en avant la spécificité des aires protégées en matière d'agriculture.



Table ronde agriculture – Universités d'été

Les débats autour de la Loi « Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », dite Loi Duplomb, ont suscité de vives inquiétudes par rapport au risque de régressions environnementales. Avec ses partenaires, et en s'appuyant sur les retours des Parcs, la Fédération s'est **mobilisée auprès des parlementaires sur le sujet des zones humides**, rédigeant un argumentaire et plusieurs propositions d'amendements afin de limiter les risques de régression des milieux humides tout en laissant des marges de manœuvre aux agriculteurs. De même, à l'occasion de la consultation sur le décret de mise en œuvre du Guichet unique de la haie, la Fédération a rédigé une **contribution nourrie par l'expertise des PNR pour limiter le risque de régression des haies** tout en simplifiant les démarches pour les agriculteurs.

Défendre les systèmes herbagers et pastoraux

Couvrant près de 60 % de la surface des PNR, les systèmes d'élevages herbagers et pastoraux sont au premier plan des préoccupations des Parcs.

En février, la Fédération était auditionnée aux côtés des Parcs nationaux dans le cadre d'une mission interministérielle relative à la préservation et la valorisation des prairies permanentes. Avec l'aide du PNR du Haut-Languedoc à l'origine de l'initiative, la Fédération a lancé une réflexion avec une quinzaine de représentants d'aires protégées européennes pour la création d'un **groupe de travail européen sur les prairies semi-naturelles**, sous l'égide d'Europarc. Cette initiative a été présentée en octobre lors du Congrès d'Europarc en Lituanie.

La Fédération est également mobilisée pour promouvoir les systèmes d'élevages herbagers qui contribuent à maintenir les milieux humides : **intervention lors de la journée du réseau Agriculture en milieux humides du PNMH4 organisée dans le Parc Forêt d'Orient, intervention et animation d'un atelier sur l'agriculture et les zones humides lors du séminaire RAMSAR.**

L'année 2025 a également été consacrée à la **préparation de l'année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux 2026 (AIPP)** et l'élaboration d'une stratégie de communication sur cette thématique, incluant la rédaction d'un document de sensibilisation sur la diversité des pastoralismes, en complément des travaux sur une motion politique en 2023-2024. Deux réunions d'échange ont été organisées avec les Parcs (avril et décembre) afin de coordonner les initiatives. En octobre, la Fédération et l'IPAMAC ont coordonné la **participation des Parcs à la deuxième édition des Rencontres Pasto au Sommet de l'élevage**, qui préfigure l'édition exceptionnelle prévue pour 2026 : 6 Parcs, 1 projet de Parc et 1 Parc national étaient présents avec leurs partenaires pour proposer des animations sur le stand. En novembre, la Fédération est intervenue lors de la conférence de presse de lancement de l'AIPP 2026 aux côtés des autres réseaux du pastoralisme.



Conférence de presse AIPP 2026

Suivre les évolutions des systèmes agricoles : l'Observatoire de l'agroécologie des Parcs

Mis à disposition du réseau en 2024, l'Observatoire de l'Agroécologie des Parcs permet de suivre plus d'une trentaine d'indicateurs sur les systèmes agricoles des Parcs naturels régionaux et nationaux, à l'échelle de la commune, du Parc et de l'ensemble du réseau des Parcs. Après une année d'appropriation par le réseau qui ont permis de récolter les retours utilisateurs, l'année 2025 a été l'occasion de mener un travail de **consolidation et de mise à jour de l'observatoire avec le BASIC** : correction de certains dysfonctionnements, ajout du 59^e Parc naturel régional, mise à jour des périmètres de Parcs et de certains jeux de données. Elle a également permis de mener un travail d'analyse des résultats de l'observatoire qui a été présenté aux chargés de mission lors d'un webinar en avril et à l'occasion des Universités d'été.

Forêt



L'année 2025 confirme la place essentielle des Parcs et des aires protégées dans la transformation de nos politiques forestières.

Les actions menées cette année illustrent une orientation stratégique claire : faire de la forêt un levier de résilience pour nos territoires. La publication du Recueil d'initiatives en faveur de la biodiversité forestière témoigne du dynamisme des Parcs naturels régionaux dans ce domaine. Partout, des équipes ont expérimenté, innové, et montré que la transition forestière se construit dans les territoires, avec celles et ceux qui y vivent et y travaillent. Une gestion forestière ou la biodiversité est préservée n'est pas incompatible avec la rentabilité des exploitations, bien au contraire.

La dimension économique reste plus que jamais déterminante. Promouvoir une sylviculture de qualité, soutenir les acteurs et valoriser les pratiques vertueuses constituent des choix politiques assumés.

Ce bilan 2025 reflète un mouvement collectif solide et cohérent où les expériences et bonnes pratiques se diffusent. Il nous oblige pour la suite : amplifier, fédérer et poursuivre l'effort, avec la conviction que nos forêts sont au cœur des solutions d'avenir.»

Jacques Charron, président de la Commission Forêt, président du Parc des Boucles de la Seine Normande

La présidence de la commission Forêt est appuyé par Sylvain Mathieu président du Parc du Morvan, Laurent Seguin, président du Parc des Ballons des Vosges, Rita Jacob, directrice du Parc des Vosges du Nord et Xavier Beaussart, directeur du Parc du Haut-Languedoc.

La Commission Forêt s'est réunie à trois reprises en 2025 : le 24 janvier, le 6 juin et le 17 octobre.

2025 a été une année de transition sur les sujets forestiers avec à la fois un travail important de finalisation de projets en cours et le renouvellement du soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire d'une part et de l'Office français de la biodiversité d'autre part pour la mise en œuvre d'un nouveau programme d'actions pour la période 2025-2026.

Ainsi la Fédération a poursuivi la réalisation de deux actions importantes qui arrivent à leur terme : l'élaboration d'une méthode Label Bas Carbone « Libre évolution forestière » aux côtés de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et le partenariat avec l'Office National des Forêts pour le déploiement d'une application numérique intitulée « Graine de forestier » permettant l'animation de sorties dans des parcelles pédagogiques, les marteloscopes, permettant de simuler le marquage d'une coupe par le gestionnaire forestier.

Sur le sujet du Label Bas Carbone, la Fédération, en partenariats avec la DREAL Grand Est, a par ailleurs organisé un webinaire afin de présenter les méthodes forestières existantes et en projet ainsi que des exemples de projets financés par cet outil.

Parmi les nouvelles actions inscrites au programme 2025-2026, la Fédération a souhaité mettre l'accent sur le travail mené dans les territoires de Parcs pour le développement des filières locales de valorisation du bois. Ainsi la Fédération, accompagnée de Fibois France, s'est appuyée sur le travail d'enquête mené fin 2024 pour élaborer un recueil d'initiatives montrant la diversité des actions réalisées par les Parcs naturels régionaux et leurs partenaires pour développer les usages locaux du bois dans une approche conciliant valorisation économique et préservation de la biodiversité.

Ce recueil sera publié début 2026 et les questions autour du lien entre sylviculture et filière bois locale serviront de guide au prochain séminaire Forêt organisé par la Fédération.

Egalement sur le lien entre préservation des forêts et valorisation du bois, la Fédération a débuté l'accompagnement des Parcs organisateurs de Sylvotrophées et en particulier des Parcs du Massif Central et de leur association IPAMAC pour mutualiser la communication auprès des réseaux d'acteurs et du grand public et ainsi donner une portée nationale à un concours qui permet à chaque territoire de mettre en avant les pratiques de gestionnaires forestiers particulièrement attachés à la fois à la préservation des écosystèmes et des paysages et à la production de bois de qualité. L'édition de ces sylvotrophées se terminera au printemps 2026 par la sélection des lauréats dans chacun des 9 Parcs organisateurs (8 Parcs et 1 Parc national).

10.1 FORÊT ET BIODIVERSITÉ

LIFE BIODIV'France – Capitalisation, élaboration et diffusion de ressources en faveur de la préservation de la biodiversité forestière

Dans le cadre du LIFE BIODIV'France, la Fédération porte depuis mi-2024 l'action Forêt et biodiversité, qui a pour objectif la démultiplication d'initiatives en faveur d'une meilleure prise en compte de la biodiversité forestière. En 2025, le travail s'est concentré sur la poursuite du recensement d'initiatives auprès des acteurs forestiers, qui s'est traduit par la publication, en décembre 2025, du **Recueil d'initiatives en faveur de la biodiversité forestière**. La sélection des 35 initiatives du recueil restitue synthétiquement la richesse du recensement, tout en garantissant la représentation d'une diversité de porteurs de projets, de thématiques et de contextes géographiques.

10.2 ACTIONS TRANSVERSALES

Atelier d'échange inter Parcs sur « Forêt et biodiversité »

Un atelier « Forêt et biodiversité » a été organisé lors du **séminaire Inter-Parcs « Biodiversité Gestion de l'Espace »** qui s'est déroulé début du 30 juin au 2 juillet dans le Parc de Millevaches en Limousin pour lequel les problématiques autour des forêts ne manquent pas.

Webinaire Natura 2000

La forêt a également fait l'objet d'un webinaire organisé par la **mission inter-réseau Natura 2000** et destiné aux élus concernés par des sites Natura 2000. Ce temps d'échanges a permis d'aborder différents aspects de la gestion forestière et d'avoir des retours d'expériences de contractualisations.

Contributions à des travaux nationaux

- **PNA Vieux bois et forêts subnaturelles**
La Fédération fait partie des membres du Comité de pilotage et du Comité de rédaction du Plan national d'Actions Vieux bois et forêts subnaturelles, piloté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, qui vise à identifier, à préserver et à reconstituer une trame de forêts matures. Cela rejoint de nombreuses actions menées par les Parcs naturels régionaux sur le sujet, mises notamment en avant lors du séminaire national sur les trames de forêts matures organisé en 2023 dans le Vercors par la Fédération et six Parcs impliqués grâce à des financements de massifs POIA ou POMAC.

- **Groupes de travail ONF / ONG environnementales et aires protégées**

La Fédération a poursuivi sa participation aux Groupes de Travail organisés par l'ONF pour échanger autour des pratiques de gestion en forêt domaniales au sein des Aires Protégées.

- **Participation au Groupe de Travail Forêt du Comité National Biodiversité**

La Fédération des Parcs s'est impliquée dans le travail mené par le CNB à propos de l'articulation entre la Stratégie nationale pour la Biodiversité et les politiques publiques de soutien à la filière forêt bois.

- **Plan Agir pour restaurer la nature**

De la même manière la Fédération a participé aux différents travaux portant sur le volet forêt de la déclinaison nationale du règlement européen de restauration de la nature.

- **PEPR FORESTT et programmes de recherche**

Enfin l'année 2025 a été marquée par une implication importante de la Fédération dans différents programmes de recherche sur les sujets forestiers.

Au-delà de sa participation à l'**animation du Comité des Parties Prenantes du PEPR FORESTT** lancé courant 2024, la Fédération a été largement sollicitée pour participer à différents niveaux à des **programmes de recherche** sur des thématiques très variées allant de la biodiversité des sols forestiers à la conciliation des usages en forêt, de l'avenir du hêtre au regard de son passé à l'intérêt du mélange d'essence pour favoriser la résilience de nos forêts.

La Fédération, à l'image des Parcs naturels, est attachée à faire de nos territoires des lieux d'expérimentations et de réflexions autour des nombreux sujets de recherche qui concernent actuellement la forêt avec une attention particulière portée aux déploiements de solutions fondées sur la nature.

C'est également dans ce cadre que la **Fédération poursuit ces échanges avec l'IGN** sur le développement d'outils à destination des territoires pour mieux appréhender les enjeux autour des espaces boisés.

Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie



En matière d'aménagement du territoire, et plus particulièrement dans les champs de l'urbanisme, du paysage, du climat et de l'énergie, l'année 2025 s'est caractérisée par une dynamique soutenue d'actions, tant en matière de contributions aux politiques publiques que d'animation du réseau et d'organisation d'événements structurants à l'échelle nationale.

Dans ce cadre, un symposium s'est tenu du 24 au 26 avril 2025 au sein du Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse, à la Maison Jean Monnet, sur le thème « L'Europe des paysages et des jardins ». Cet événement a constitué un temps fort de réflexion et d'échanges autour des enjeux européens du paysage et du jardin, mobilisant largement les acteurs du réseau et leurs partenaires.

Par ailleurs, un second événement s'est déroulé du 13 au 15 novembre 2025 à Chinon, dans le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, en partenariat avec ICOMOS France. Consacré aux outils de protection et de valorisation dans le cadre des projets locaux, ce temps de travail a permis de croiser les approches patrimoniales, paysagères et opérationnelles au service des territoires.

En complément de ces événements, plusieurs webinaires ont été organisés afin d'approfondir des problématiques spécifiques, de favoriser le partage d'expériences entre parcs et d'identifier les besoins du réseau, notamment en matière d'évolutions législatives, de financements et de recours à des expertises extérieures. La commission a également assuré une mission d'appui technique à travers la mise en place d'une hotline dédiée à la police de la publicité, près de deux ans après la décentralisation de cette compétence par l'État.

Philippe Gamen, président de la commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie, président du Parc du Massif des Bauges

La commission s'est réunie à plusieurs reprises en format intercommission, notamment avec la commission Agriculture et alimentation, autour d'un enjeu transversal et stratégique pour le réseau des Parcs naturels régionaux : l'agrivoltaïsme. Les travaux menés ont porté sur les conditions de son intégration dans les territoires de parc, la définition de principes et de limites, les modalités de partage de la valeur ainsi que sur son articulation avec les projets de territoire, dans une logique de cohérence avec les chartes de parc.

La commission Urbanisme Paysage Climat, énergie est appuyée par Patrice Marchand, président du Oise Pays de France, Stéphane Rodier président du Parc du Livradois Forez, Séverine Adroguer directrice du Parc des Pyrénées Catalanes et Laure Galpin directrice du Parc du Luberon

La commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie s'est réunie le 15 janvier 2025.

Une inter-commission Agrivoltaïsme s'est réunie le 23 mai et le 22 octobre 2025.

11.1 PAYSAGE ET URBANISME : CROISER EXPERTISE ET PRATIQUES SUR LES TERRITOIRES

Animation dynamique mobilisant un grand nombre d'acteurs

Organisation de 11 webinaires sur le paysage et l'urbanisme (environ 1 200 participants en tout, réunissant notamment des agents des parcs, des agents de collectivités, des services déconcentrés, des élus). Les synthèses des webinaires sont en ligne sur le site de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

▶ Synthèses des webinaires

Création d'outils de communication

Rédaction de deux info lettres sur l'urbanisme, le paysage et l'architecture.

▶ Publication du Lien paysage, urbanisme et architecture

Éclairages techniques sur la réglementation

Appuis et chroniques juridiques dans tous les webinaires pour expliquer des points de la réglementation, par exemple sur la publicité, le ZAN, l'opposabilité des chartes, la portée des avis émis par les parcs. Ces points, très appréciés des participants, sont réalisés par un avocat spécialiste de l'environnement et de l'urbanisme, et un juriste.

Promotion des actions de l'État

Relais et promotion de l'appel à projets plans de paysage, appui de l'État dans la mise en œuvre de ses politiques publiques sur paysage et urbanisme.

Étude sur la plus-value d'un plan de paysage dans un Parc naturel régional

L'étude analyse la plus-value des Plans de paysage dans les Parcs naturels régionaux, en les considérant comme des outils opérationnels au service du projet de territoire. Elle s'appuie sur un questionnaire qualitatif adressé aux Parcs, complété par cinq entretiens approfondis menés sur des situations contrastées : le Parc naturel régional de la Brenne, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Les résultats montrent qu'une majorité de Parcs portent déjà un Plan de paysage ou envisagent d'en engager un à court terme. Le Plan de paysage apparaît comme un levier utile pour créer du dialogue et de l'adhésion autour de sujets sensibles, tels que l'énergie, la publicité, la sobriété foncière et, plus largement, la qualité du cadre de vie. Il est le plus souvent rattaché à la stratégie de la Charte du Parc, et non réduit à une simple opportunité de financement. **La valeur ajoutée des Parcs tient à leur capacité d'animation, à leur transversalité (urbanisme, biodiversité, agriculture, tourisme, patrimoine) et à leur inscription dans le temps long.** Sur le plan méthodologique, l'étude souligne l'importance du choix d'échelles pertinentes (unités paysagères, vallées, bassins de vie) et la traduction des constats en objectifs de qualité paysagère compréhensibles et partageables. Les principaux freins identifiés concernent le manque de moyens humains et financiers, ainsi que la difficulté à maintenir une mobilisation durable des acteurs sur des horizons de vingt à trente ans. Parmi les leviers proposés figurent une meilleure articulation avec les outils existants, l'intégration des objectifs dans les documents d'urbanisme et le suivi des effets concrets des actions. En conclusion, les Plans de paysage peuvent accélérer les transitions territoriales, à condition d'être soutenus durablement et de s'accompagner d'une mise en œuvre réellement outillée.

 [Lien d'accès à l'étude](#)

Organisation de rencontres

L'organisation d'événements constitue un levier structurant pour fédérer les acteurs du réseau des Parcs naturels régionaux et accompagner la montée en compétence collective. À ce titre, un **symposium consacré à « L'Europe des paysages et des jardins »** s'est tenu du 24 au 26 avril 2025 à la Maison Jean Monnet, dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Un second événement s'est déroulé du 13 au 15 novembre 2025 à Chinon, dans le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, en partenariat avec ICOMOS France, autour des outils de protection et de valorisation du patrimoine. Ces temps forts ont favorisé le partage d'expériences, le renforcement des coopérations et la diffusion de références communes au service des projets de territoire.

Animation du groupe des parcs naturels régionaux littoraux

En 2025, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, a assuré l'animation du groupe de travail des Parcs naturels régionaux littoraux. Cette animation s'est traduite par l'organisation de **trois webinaires thématiques**, tenus les 18 mars, 24 juin et 4 novembre 2025, visant à **structurer le partage d'expériences entre territoires littoraux**, notamment autour des enjeux juridiques et réglementaires liés à la protection des patrimoines, avec l'appui d'interventions spécialisées. Ces échanges ont permis d'approfondir des problématiques communes aux parcs littoraux, telles que le suivi du trait de côte, notamment à travers les outils d'observation et de mise en récit des évolutions paysagères comme l'Observatoire photographique du paysage, la maîtrise de l'urbanisme dans des contextes de forte pression foncière, ainsi que l'articulation entre protection des patrimoines naturels, culturels et bâtis et dynamiques de développement local. Dans la continuité de ces travaux, une réflexion collective a été engagée sur l'organisation du premier séminaire national des parcs naturels régionaux littoraux en 2026. Celui-ci abordera des enjeux structurants pour les projets de territoire, parmi lesquels la gouvernance et le suivi des chartes, la gestion du trait de côte, l'articulation avec les compétences de l'État en mer, ainsi que les leviers d'action permettant de renforcer la cohérence et la plus-value des politiques territoriales portées par les parcs littoraux.

Le **séminaire des Parcs naturels régionaux littoraux** se tiendra du 25 au 27 mars 2026 dans le Golfe du Morbihan, en partenariat avec le Parc naturel régional d'Armorique et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Chine 2025

Quand le paysage culturel devient un langage commun entre territoires : du 17 au 30 septembre, **une délégation française a parcouru Pékin, Tianjin et Shanghai** pour montrer qu'aborder les territoires par le paysage culturel permet d'aligner patrimoine, transition écologique et projet local.

À Tianjin, l'ICOMOS University Forum for Cultural Heritage a réuni 8 000 participants connectés et confirmé une attente forte de coopération avec la France.

Les interventions françaises ont convergé vers une même idée : faire du paysage un cadre fédérateur et très opérationnel, fondé sur la formation, les réseaux et des outils intégrés.

À Pékin, les échanges ont articulé action environnementale, patrimoine et numérisation, avec des perspectives ouvertes avec le Bureau du patrimoine culturel, l'Ambassade de France et l'AFD.



11.2 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU BÉNÉFICE DES TERRITOIRES

Les Ateliers hors les murs continuent de nouer des **alliances entre les collectivités et l'enseignement supérieur**, en proposant aux petites et moyennes villes le regard nouveau d'étudiants sur l'aménagement des centre-bourgs, leur attractivité ou la valorisation de leurs richesses. Des formations en architecture, paysage, urbanisme, écologie, agronomie, génie civil, histoire de l'art, ingénierie culturelle, tourisme et design se sont rendues dans les Parcs naturels régionaux et ont mobilisé les acteurs des territoires, créant ainsi un engouement collectif et des hypothèses de développement en faveur d'un projet local partagé.

En application de la Stratégie nationale biodiversité 2030, le **format thématique "biodiversité"** des ateliers a poursuivi son déploiement dans les Parcs naturels régionaux et les Parc nationaux. Ces ateliers ont encouragé les élus locaux à s'emparer de sujets comme l'aménagement durable, la transition agroécologique, la consolidation des trames écologiques ou la sensibilisation des habitants. Au bout de ces 2 années d'expérimentation, c'est avec succès que 12 ateliers "biodiversité" ont été menés impliquant jusqu'à 350 étudiants.

En décembre, la Fédération a soufflé la 20^e bougie de ce dispositif tel qu'il a été instauré par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, au cours de journées d'études qui ont rappelé les bienfaits des approches pluridisciplinaires, le besoin crucial de raconter et d'illustrer les imaginaires possibles pour les territoires ruraux, mais aussi le plafond de verre qui nous retient de faire valoir toute l'ambition sociétale de ces croisements entre territoires et formations.

L'**accueil de Zélie Potel, étudiante en sciences politiques**, pendant 6 mois, a permis d'éclaircir les ressorts de la valorisation de ce dispositif, tant pour en diffuser le principe général que pour les résultats expérimentaux relatés par chaque atelier.

Les Ateliers hors les murs ont parlé d'eux au cours de rencontres régulières (Club hors les murs, webinaires « Aménagement du territoire ») ou d'événements nationaux (Rencontres Biodiversité et Territoires, journées d'études des 20 ans), grâce aux infolettres (Lien Paysage, magazine Parcs, Études Normandes) ou sous forme de vidéos (Parc des Caps et Marais d'Opale, Parc du Périgord-Limousin). **Un guide est désormais disponible pour les porteurs de projet**, mettant en avant les expériences de 5 Parcs naturels régionaux.

Ce dispositif bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique, du ministère de la Culture et de l'Office français de la biodiversité.



Atelier hors les murs "biodiversité" au Puy de Dôme, PNR Volcans d'Auvergne ©FPNRF

11.3 ÉNERGIE ET TERRITOIRE : PLANI- FICATION, CONVERGENCE DES TRAN- SITIONS, GESTION DES ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES : L'ÉNERGIE DANS TOUS SES ÉTATS

La relation entre les Parcs naturels régionaux et l'énergie a été marquée par de nombreux projets innovants, associant développement des énergies renouvelables, enjeu socio-économiques, intégration paysagère et qualité du cadre de vie. Un accent particulier a été porté sur l'agrivoltaïsme, mobilisant conjointement les commissions Urbanisme–Paysage–Climat–Énergie et Agriculture.

La Fédération a également organisé, avec le Parc de Chartreuse, un **séminaire technique sur les mobilités, l'énergie et l'adaptation**.

Sur les énergies renouvelables, les travaux ont porté à la fois sur la constitution d'un mix énergétique adapté aux spécificités des Parcs, sur les équilibres économiques locaux et sur l'intégration paysagère et architecturale des projets.

En mars 2025, un webinaire de retours d'expériences sur des projets collectifs de solaire en toiture (Parcs de Corbière-Fenouillèdes et du Doubs Horloger) a enrichi le panorama national, notamment sur l'autoconsommation collective, en lien avec l'association des Centrales villageoises.

La Fédération a également contribué à la diffusion des réflexions des Parcs via :

- un webinaire de l'association Terre de lien sur l'agrivoltaïsme ;
- un webinaire de la commission UPCE sur l'agrivoltaïsme dans une perspective d'urbanisme.

Enfin, l'ADEME et l'UICN ont associé la Fédération à un travail sur la prise en compte de la biodiversité dans les ZAEnR (zones d'accélération des énergies renouvelables), qui aboutira à un document en 2026, présenté lors des rencontres de l'Observatoire des ENR en mai 2025.

11.4 ACCOMPAGNER UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES ENJEUX DE BIODI- VERSITÉ DANS LE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN AIRES PROTÉGÉES

L'année 2025 a permis de poursuivre et consolider la dynamique engagée en 2024 dans le cadre du programme LIFE BIODIV FRANCE. Les différentes parties prenantes ont ainsi pu se rencontrer et échanger autour des enjeux de biodiversité liés à l'implantation des énergies renouvelables en aires protégées, favorisant le dialogue et le partage d'expériences.

Trois temps forts ont structuré l'année, à travers l'organisation de webinaires thématiques :

- un webinaire consacré aux **impacts des postes sources**, avec l'intervention d'Enedis, ayant réuni 67 participant-e-s ;
- un webinaire portant sur les **enjeux environnementaux en phase chantier**, avec l'intervention du CEREMA, avec 86 participant-e-s ;

- Un webinaire dédié aux **impacts de l'agrivoltaïsme sur la biodiversité et les rendements agronomiques**, avec les interventions de l'ADEME et de l'INRAE. Ce dernier a rencontré un fort succès, avec près de 400 inscrit-e-s.

Tout au long de l'année, le programme a également permis de valoriser les initiatives portées par les territoires, notamment au sein des Parcs. À ce titre, un retour d'expérience sous forme de vidéo a été réalisé pour mettre en lumière **l'accompagnement du Parc des Causses du Quercy dans l'implantation d'un parc photovoltaïque** sur son territoire. Ce projet illustre une mise en œuvre exemplaire de la séquence ERC, intégrant pleinement les enjeux paysagers et de biodiversité, grâce à une concertation étroite avec l'ensemble des acteurs concernés.

Enfin, l'année s'est conclue par un temps fort en présentiel, réunissant l'ensemble des parties prenantes du programme (gestionnaires d'aires protégées, écologues au sein des développeurs, associations environnementales, services de l'État). Cette **rencontre, organisée dans les locaux de la Fédération**, a permis d'échanger collectivement sur les conditions d'un dialogue renforcé tout au long de la séquence ERC et sur l'amélioration des modalités de coopération lors du déploiement des projets d'énergies renouvelables en aires protégées. Au total, cet événement a rassemblé près de 65 participant-e-s sur une journée complète.

11.5 SANTÉ DES SOLS DANS LES PARCS : ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉ- TENCE DU RÉSEAU !

La convention avec l'ADEME avait pour objectif principal d'identifier les besoins du réseau des Parcs et de les accompagner dans la montée en compétence sur la thématique de la santé des sols.

Une première étape structurante : diagnostic et état des lieux

La démarche a débuté par la réalisation d'une enquête nationale auprès du réseau des Parcs, visant à établir un état des lieux des connaissances, des pratiques et des actions engagées en faveur des sols. L'analyse des réponses a permis de mieux comprendre les défis rencontrés par les Parcs, les freins à l'action (manque de données, de compétences, de moyens), mais aussi les dynamiques déjà à l'œuvre sur les territoires.

Les résultats de cette enquête ont été valorisés à travers une **infographie** et présentés lors d'un **webinaire** de restitution, offrant un premier temps d'échange collectif. Cette étape a permis de préciser le rôle que la Fédération des Parcs pouvait jouer pour accompagner le réseau dans une prise en compte renforcée de la santé des sols.

Une dynamique de sensibilisation et de partage des connaissances

Dans un second temps, une phase de sensibilisation du réseau a été engagée, avec l'organisation de **trois webinaires thématiques**, ayant rencontré une forte mobilisation des Parcs. Les sols constituant un enjeu transversal, en lien avec l'agriculture, la biodiversité, la forêt ou encore l'aménagement du territoire, le choix a été fait de proposer des contenus susceptibles de répondre aux besoins d'un large panel de chargé-e-s de mission.

Les webinaires organisés ont porté sur :

- la méthode MUSE, outil d'aide à la compréhension et à l'évaluation de la santé des sols (intervention du CEREMA) ;
- la préservation des sols forestiers, en lien avec les pratiques de gestion sylvicole (intervention de l'ONF) ;
- la présentation par le PNR du Haut-Jura de sa nouvelle mesure "sols" intégrée à sa charte, illustrant concrètement l'inscription de cet enjeu dans les documents stratégiques des Parcs.

Un temps fort : le séminaire « Santé des sols »

La dynamique a été renforcée par l'organisation d'une journée consacrée à la santé des sols, le 1^{er} juillet, lors du séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » qui s'est tenu à Bugeat, au sein du Parc de Millevaches en Limousin. Cette journée a permis de faciliter les échanges entre Parcs, de mieux cerner les besoins spécifiques des territoires et de nourrir une réflexion collective sur les leviers d'action. L'après-midi a été consacré à un temps de sensibilisation de terrain, avec l'appui d'experts, autour de la découverte de fosses pédologiques.

Vers l'opérationnalisation : accompagnement de Parcs pilotes

Enfin, la Fédération a lancé une prestation d'accompagnement, en cours, visant l'élaboration de plans d'action en faveur de la santé des sols dans cinq Parcs pilotes : Parc du Haut-Jura, Parc du Livradois-Forez, Parc du Pilat, Parc du Verdon, Parc des Caps et Marais d'Opale.

11.6 ADAPTATION ET CARBONE

Suite à l'enquête conduite en 2024, la Fédération a poursuivi son travail sur la question de l'adaptation des territoires et sur les enjeux associés. Elle a retenu ce thème pour le **séminaire annuel technique** qui a eu lieu du 8 au 10 octobre en Chartreuse et qui a pu mettre l'accent sur l'importance de la perception des enjeux de l'adaptation par les habitants du territoire pour construire des outils et réponses pertinentes et partagées sur le territoire.

L'adaptation ne se décrète pas elle se construit en collectif et en résonance avec la culture et les enjeux des territoires.

Cette question de l'adaptation a également été traitée au prisme de la question des usages de l'eau avec un webinaire dédié en janvier 2025 où EDF a pu faire un retour sur la relation eau/ énergie et sa stratégie d'adaptation et durant lequel la Banque des Territoires a pu présenter son outil Aquagyr au service des collectivités. Ces travaux seront complétés en 2026 par une série de webinaires sur les pratiques des Parcs en matière d'adaptation.

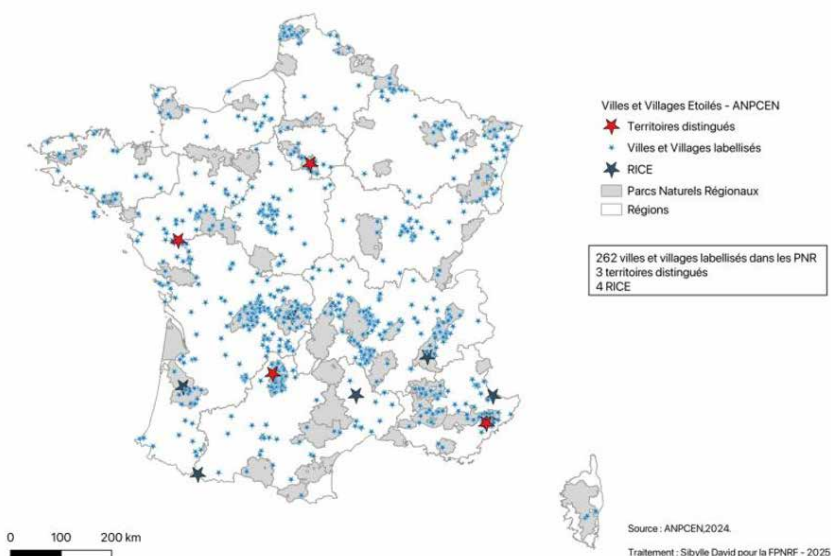
Pour la question du carbone, la Fédération a poursuivi son travail sur la question des Labels bas carbone avec l'organisation d'un **webinaire avec la Dreal Grand Est sur le label forestier et la participation à la Task force Carbone du CGDD**. Enfin, cette question du carbone a été traitée lors du séminaire technique en Chartreuse via la question de la mobilité qui conjugue un besoin de décarbonation et un enjeu crucial pour la dynamique des territoires.

**11.7 POLLUTION LUMINEUSE**

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années autour de l'évolution du cadre réglementaire et des évolutions techniques et pratiques dans la maîtrise et l'évolution de l'éclairage, la Fédération a poursuivi un travail d'échanges et de construction sur les sujets induits par ce sujet multithématique.

Une **série de webinaires technique avec l'appui de la Direction générale de la prévention des risques** a permis d'aborder la question du contrôle des installations, des trames noires, des Réserves internationales de Ciel Etoiléés (RICE) et des différents outils d'appui et de reconnaissance des stratégies portées par les Parcs. Le développement de ce sujet a été confirmé à l'échelle européenne avec des échanges soutenus avec Bruxelles environnement, la Fédération des Parcs de Wallonie et des partenaires néerlandais et allemands. 2025 confirme le focus sur l'éclairage privé et la finalisation du label co-construit avec le ministère en direction des entreprises qui lancera sa première édition en 2026. La Fédération a bénéficié des apports de Darsky France sur la question des RICE et d'une mission trame qui a démarré en fin d'année et qui permettra de renforcer le traitement des trames noires et les liens possibles avec les Parcs nationaux notamment.

Enfin, la Fédération s'est associée comme chaque année à l'opération du « Jour de la nuit » qui mobilise les collectivités françaises, européennes et le Canada. La Fédération s'est aussi félicitée du **succès des collectivités des Parcs dans l'obtention du label Villes et villages étoilés** porté par l'ANPCEN.



11.8 ÉCOQUARTIERS

La Fédération a poursuivi son engagement sur la démarche ÉcoQuartier et la diffusion du Label. Plus largement, elle a mis en avant les pratiques d'aménagement en cohérence avec la démarche et proposé de nouvelles entrées à prendre en compte pour **renforcer le label national ÉcoQuartier**.

L'accent a notamment été mis sur l'intégration de l'adaptation dans les ÉcoQuartier avec une volonté de s'appuyer sur les démarches globales des Parcs et d'en tirer un document pratique sur les principes et les incontournables vis-à-vis d'un projet d'aménagement durable comme les ÉcoQuartiers.

Au niveau de la commission nationale et des expertises, la Fédération a participé activement aux différentes sessions de la commission nationale et a diffusé les propositions de candidatures à l'expertise dans le réseau des Parcs. Elle a participé directement à une expertise en Bretagne. Enfin, il faut noter que lors de la remise des labels ÉcoQuartier en décembre 2025 à la Maison de la Chimie à Paris, trois collectivités lauréates (la majorité des lauréats de cette cérémonie) étaient situées dans un des 59 Parcs et ont pu bénéficier du soutien de ces derniers.

11.9 RÉNOVATION ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

En 2025, la Fédération a lancé un **cycle de webinaires techniques** destiné aux techniciens des 59 Parcs naturels régionaux afin d'identifier leurs besoins et les réseaux professionnels mobilisables. Les premières sessions ont porté sur plusieurs filières de matériaux : terre (Caps et Marais d'Opale), roseau (Brière) et marquage / labellisation (Perche). Le cycle se poursuivra début 2026 avec les filières chanvre (Brenne), laine (Lorraine) et pierre (Pyrénées Catalanes), avant d'être renouvelé.

La Fédération a également **contribué aux travaux du ministère de la Culture** sur l'usage des matériaux biosourcés en architecture, confirmant leur importance croissante pour la rénovation, la construction et l'adaptation au changement climatique, comme l'a montré l'observatoire économique de l'architecture.

Ces enjeux sont pleinement intégrés au partenariat avec l'Anah, illustré notamment par un webinaire sur l'auto-rénovation accompagnée et son articulation avec les dispositifs de rénovation thermique.

Enfin, la Fédération a produit une série de **11 fiches témoignages** sur la rénovation du bâti, l'innovation, le réemploi, les filières biosourcées et les changements d'usage, valorisant les démarches exemplaires des Parcs. Leur diffusion s'échelonnait tout au long de l'année 2026.



Remise des trophées le 16/12/25 à Faux-la-Montagne Parc de Millevalches et Anor (Scarpe-Escaut). Maire de Faux-la Montagne (Parc de Millevalches), maire d'Anor (Parc de l'Avesnois), président de la commission nationale Ecoquartier et Mathieu Lefevre, ministre de la Transition écologique

Vie culturelle, éducation et lien social



La commission « Vie Culturelle, Sociale et Éducation » contribue à la définition et à la mise en œuvre des actions culturelles et éducatives sur l'année. Je suis accompagné dans sa présidence par Dominique Allix (Monts d'Ardèche) et Laurent Laroche (Brenne). Les directeurs référents ont été Laurence Dervaux (Boucles de la Seine Normande) jusqu'en juin et Olaf Holm (Montagne de Reims). Nathalie Sautter (Alpilles) a pris ses fonctions de directrice référente dès juillet.

Jean-Jacques Boussaingault, Président de la Commission Vie culturelle, éducation et lien social, président du Parc du Gâtinais français

La Commission s'est réunie les 26 juin et 4 décembre. Les faits marquants de 2025 sont :

La Commission de juin a été l'occasion de saluer l'investissement de Laurence Dervaux, Directrice du Parc des Boucles de la Seine Normande et co-directrice de cette même Commission. Une implication sincère de chaque instant, un soutien sans faille et une sagesse qui ont été précieux pour notre réseau Culture et Éducation. Un très grand merci à elle !

12.1 LE SÉMINAIRE TECHNIQUE « CULTURE ET ÉDUCATION »

Il s'est réuni dans le Parc de Lorraine, du 5 au 7 novembre 2025 à Saint Jean de Bassel en Moselle. Il a porté sur : La Jeunesse des Parcs et "le prendre soin" : Quelle mobilisation et quelle implication en général et en particulier au Congrès de 2026 en Lorraine ?

Les crises écologiques, climatiques, sociales, culturelles et politiques que nous traversons bouleversent nos façons de vivre, de produire et d'habiter les territoires. Face à ces défis, le prochain Congrès des Parcs s'articulera autour d'une notion clé : « prendre soin ». Cette approche interroge la protection des espaces naturels, non comme une simple préservation, mais comme un acte de soin et de sollicitude — un engagement qui, en retour, protège celles et ceux qui y vivent. Il s'agit d'une posture à la fois politique et territoriale, bien au-delà d'une éthique individuelle : une réponse collective aux crises qui fracturent nos sociétés.

Cette orientation implique une action concrète, une vigilance au quotidien, une solidarité renforcée et une responsabilité assumée sur le long terme — des valeurs au cœur de nos missions d'éducation au territoire et de culture dans les Parcs naturels régionaux.

Ce thème, très large peut être décliné pour faire d'avantage écho à nos pratiques professionnelles :

- Prendre soin des coopérations intergénérationnelles et de l'action avec les jeunes,
- Prendre soin de l'eau et des communs,
- Prendre soin du vivant dans un monde à +4°C,
- Prendre soin de la santé des écosystèmes indispensable à la santé des hommes,
- Prendre soin par l'art et la culture,
- Prendre soin des savoirs anciens dans l'action territoriale quotidienne

Quelles pourraient donc être, les différentes formes que pourraient prendre la mobilisation de la jeunesse des Parcs à l'avenir en général et au prochain Congrès des Parcs en particulier ?



Pour répondre à cette question ont été invités :

Céline Lecorvaisier, directrice du couvent de saint Jean de Bassel qui est venue présenter la création et le fonctionnement du Tiers lieux développe comme axes de travail : la protection de la Nature et l'éducation à l'environnement, d'une part et l'accueil de jeunes « en difficulté » d'autre part.

Delphine Goeller, coordinatrice de l'École de la Transition écologique (ETRE) sur le département de la Moselle. Les écoles ETRE ont pour objectifs de mettre en lien des jeunes, peu ou pas diplômés, en situation de décrochage scolaire avec les métiers manuels de demain pour assurer la transition écologique dans les prochaines années. Les fondamentaux des écoles ETRE, sont de proposer des formations gratuites pour les jeunes.

Noémie MEYER, Coordinatrice du pôle éducation à Lorraine Énergies Renouvelables qui est venue présenter le programme de recherche-action : Quels pratiques d'éducation à l'environnement permettent le mieux de reconnecter les jeunes à la nature et permet un changement de comportement ?

12.2 L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PARCS

Les Aires Éducatives dans les Parcs

Un premier webinaire a été organisé et a essentiellement consisté à présenter ce que sont les Aires Éducatives aux agents des Parcs. Cette présentation a été réalisée par les agents de la Direction acteurs et citoyens de l'OFB. Le second webinaire quant à lui s'adressait également aux agents des Directions régionales de l'OFB. Il avait comme objectifs de :

- Faire état du rôle que peuvent prendre les Parcs à l'échelle locale dans le dispositif
- Caractériser les attentes et envisager des pistes d'actions communes (avec les DR, et plus largement avec les GRAE)
- Aboutir à l'organisation d'expérimentations territoriales à l'automne 2025.

Un vademécum, en cours de rédaction, viendra présenter la plus-value que les Parcs peuvent apporter au déploiement de ce dispositif éducatif dans les territoires ruraux.

L'étude accueillir des jeunes en service civique dans les Parcs

La Fédération a lancé une étude pour favoriser le déploiement du Service Civique "écologique" dans les territoires ruraux. Les Parcs jouent déjà un rôle majeur d'éducation au territoire — ils peuvent aussi devenir des acteurs des politiques jeunesse, en offrant à de jeunes habitants l'opportunité d'agir concrètement pour la biodiversité. Cette étude vise à mieux comprendre comment mobiliser les jeunes, soutenir leur engagement et outiller les équipes des Parcs pour accueillir ces missions dans les meilleures conditions. La finalité de l'étude est l'élaboration d'un guide pratique à destination des équipes des Parcs constituant un outil pour se poser les bonnes questions à chaque étape du Service Civique, et engager les démarches adaptées selon le contexte de chaque territoire.

La rédaction du vademécum sur les coopérations entre les Dracs et les Parcs

Ce vademécum, qui sera diffusé en début d'année 2026, a pour objectif d'encourager les coopérations entre les PNR et les Dracs et tous les autres acteurs culturels, afin d'outiller les élus, les agents, les artistes et les citoyens pour qu'ils puissent :

- Comprendre les dispositifs existants ;
- Identifier les leviers d'action et les financements disponibles pour monter des projets ambitieux ;
- S'inspirer des bonnes pratiques déjà à l'œuvre dans nos territoires ;
- Impliquer les habitants dans une démarche de démocratie culturelle, où chacun devient acteur de son territoire.

12.3 LE DÉVELOPPEMENT DU DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE



La Fédération a poursuivi l'animation nationale du Défi Familles à biodiversité positive pour la cinquième année. **9 Parcs ont animé le Défi localement en 2025** : Avesnois, Brière, Causses du Quercy, Grands Causses, Lorraine, Mont-Ventoux, Monts d'Ardèche, Vercors

et Vosges du Nord. À l'instar des années précédentes, une centaine de nouvelles familles ont été accompagnées, pour s'interroger sur leur « empreinte biodiversité » et tenter de la réduire, grâce à des gestes simples de la vie quotidienne et de leurs actes de consommation. Des éléments structurants du dispositif, élaborés en 2023 par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), ont été testés auprès des familles engagées dans le Défi, puis examinés par les Parcs et les partenaires. Ces travaux ont abouti à la production de **fiches de cadrage thématiques à destination des animateurs locaux, accompagnées d'autodiagnostic destinés aux familles** pour mesurer leur empreinte sur la biodiversité, prendre conscience de l'impact de leurs pratiques et identifier des pistes d'amélioration concrètes. Les thématiques couvertes concernent l'alimentation, la mobilité, le jardinage, l'éclairage, l'entretien des espaces et les vacances ou loisirs de nature. Les fiches de cadrage visent à expliciter, sur des bases scientifiques, les liens souvent indirects entre la biodiversité et les gestes du quotidien.





Atelier collectivités citoyens (c)FNH

En 2025, le suivi du Défi s'est également appuyé sur 5 réunions interParcs et sur 1 comité national de suivi, permettant partager les retours d'expérience et renforcer la cohérence du dispositif à l'échelle nationale.

L'action de communication sur le Défi a été poursuivie lors des Rencontres biodiversité et territoires, rassemblant 80 participants au sein de l'atelier conjoint FPNRF, Parcs, FNH et Ville de Mérignac, ainsi qu'au stand du Carrefour de la biodiversité organisé par IdealCo.

Une actualisation de la vidéo animée du Défi est en cours.

 **Pour en savoir plus**

PARC DE BRIERE
Défi familles à biodiversité positive

En 2025, l'équipe du Parc naturel régional de Brière accompagne douze familles du territoire pour mettre en place des gestes simples du quotidien pour préserver la biodiversité. Sans que l'on en soit forcément conscient, nous sommes tous en interaction constante, directe ou indirecte, avec la biodiversité. C'est en comprenant la nature de ces interactions que nous pouvons améliorer nos modes de vie afin de limiter l'érosion de la biodiversité à notre échelle.

Les douze familles participantes vont devoir relever une série de défis sur les cinq thématiques suivantes : jardiner, s'alimenter, s'éclairer, prendre soin de soi et de son logement à travers huit rendez-vous tout au long de l'année.

UNE FAMILLE LYPHARDAISE PARTICIPE AU DÉFI !
La famille FAMBOLU-YEWO a découvert le défi en allant récupérer ses trois arbustes offerts dans le cadre de l'opération "Un arbre une vie" en octobre dernier. Elle s'y est inscrite par intérêt pour la biodiversité et pour partager leur expérience avec d'autres familles. Les parents espèrent mieux connaître l'environnement dans lequel ils vivent et transmettre ces connaissances à leurs enfants.



ERRATUM
La boulangerie "l'atelier du pain" vous accueille du lundi au vendredi **dès 7h**, et non 7h30 comme indiqué dans le dernier numéro du magazine.

12.4 LA PARTICIPATION AUPRÈS D'INSTANCES NATIONALES

La Fédération a été sollicitée pour animer un atelier lors des Rencontres de la Biodiversité Territoriale portant sur la mobilisation des citoyens en faveur de la biodiversité.

Elle a été invitée par la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC) lors du Salon des maires à Paris pour la présentation des actions que les Parcs mènent en faveur de la Culture dans ses territoires ruraux.

À l'initiative de l'OFB, la Fédération est également intervenue auprès du groupe Éducation à l'Environnement des Parcs nationaux pour présenter les grands objectifs stratégiques de la mission éducation des Parcs.

À chaque fois, des pistes de collaborations futures ont été posées.

Salon des Maires 2025 FPNRF_FNCC

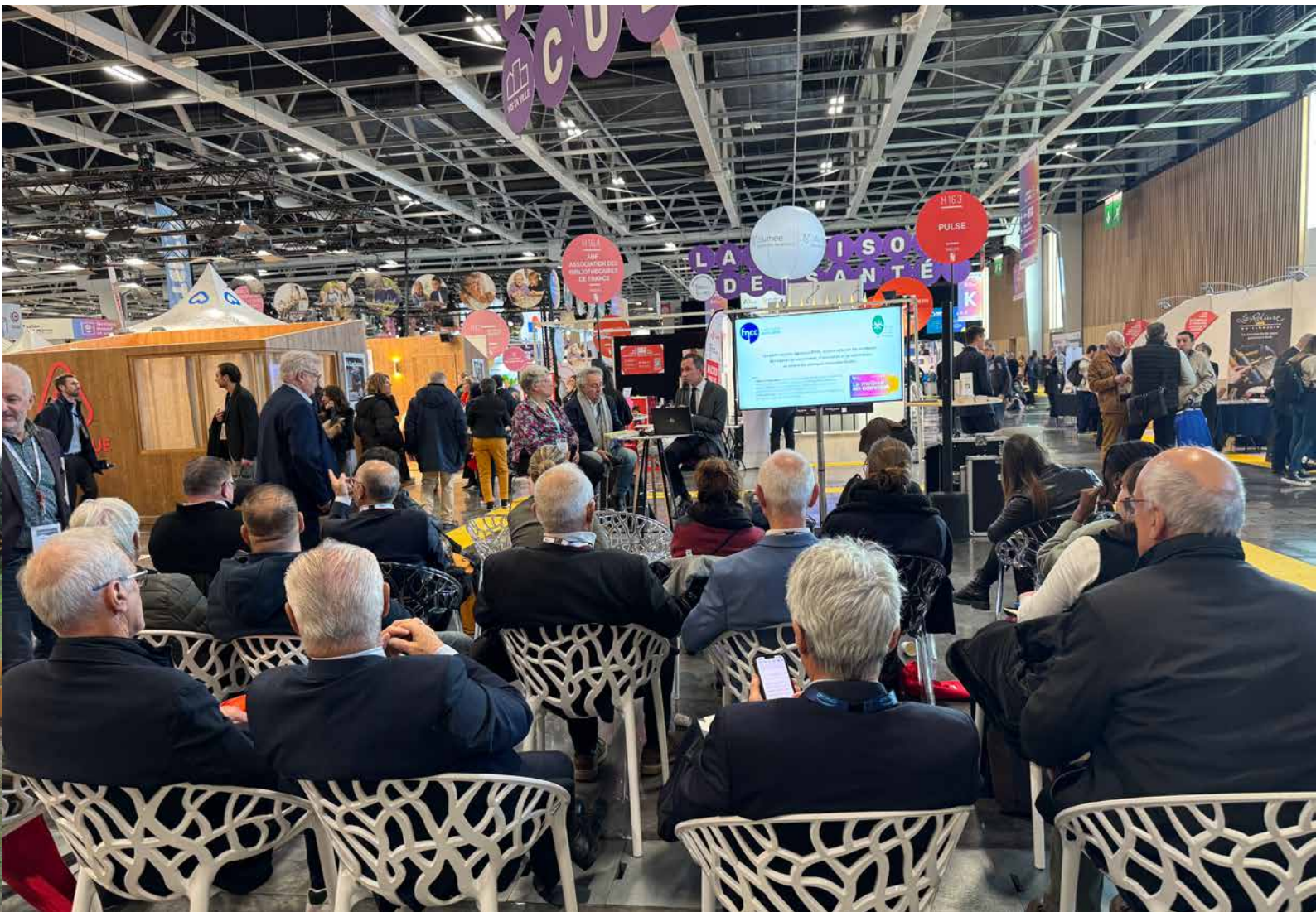




Illustration Clara Fontana

Une équipe de **30 personnes**

Éric Brua, directeur, **Sylvie Gauchet**, Secrétaire générale, **Stéphane Adam**, chargé de mission Développement économique, social, tourisme, **Olivier André**, Responsable de communication, **Agathe Benoît-Cattin**, chargée de mission Prairies Life, **Arnaud Bérat**, chargé de mission Éducation et Culture (temps partiel, mis à disposition par le Parc des Monts d'Ardèche), **Julien Chesnel**, chargé de mission Forêt et filière Bois (temps partiel, mis à disposition par le Parc des Boucles de la Seine normande), **Mélanie Da Cunha**, chargée de mission Communication numérique, **France Drugmant**, chargée de mission Agriculture et Alimentation, CORP, **Lamia Echailer**, chargée de mission Défi Familles à Biodiversité positive Life, **Clara Fontana**, chargée de mission International, **Bastien Galant**, chargé de mission Enseignement supérieur et Territoires, **Fabien Hugault**, chargé de mission ateliers territoriaux, et chartes, **Anne Le Garrec**, assistante de direction, **Léa Juret**, chargée de mission Trames écologiques, **Maud Meunier**, responsable administrative, paie et ressources humaines, **Florence Moesch**, chargée de mission Politique agricole commune, **Thierry Mougey**, chargé de mission Biodiversité et gestion de l'espace, **Philippe Moutet**, chargé de mission Climat, Énergie, Architecture, **Ophélie Peirin**, chargée de mission Marketing territorial, **Aurélié Philippeau**, chargée de mission Natura 2000, **Léa Pourchier**, chargée de mission Biodiversité, Sol et Énergie, **Christine Rosse**, comptable, **Léa Roumazeilles**, Product Owner Logiciel EVA, **Rishma Samdjee**, assistante administrative, **Nicolas Sanaa**, chargé de mission Aménagement du territoire, **Maé Soulet**, chargée de mission Life Forêt - Entreprises, **Nathalie Streib**, chargée de Communication, **Anaïs Tessore**, chargée de mission Chartes, **Dominique Vespuce**, assistante de pôles

Coopération thématique avec des Parcs

IPAMAC : Tourisme, loisirs et sports de nature – **Laura Leotoing et Benjamin Cau**
 Vosges du Nord : Cartographie, géomatique – **Gabriel Hirlemann et Léa Messner-Pflumio**
 Oise Pays de France : Cartographie, géomatique – **Pascal Lambert**
 Baronnie Provençales : Loup – **Gwennaëlle Pariset**

➤ Avec le soutien de

14 Régions et CTU



17 Partenaires financiers



Coordination

Eric Brua, directeur et Sylvie Gauchet, Secrétaire générale

Recherche iconographique et documentaire, suivi de fabrication

Anne Le Garrec, Nathalie Streib

Mise en page

Laurence Venot – www.champsdevision.f

Crédits photo

FPNRF, MDC, NST, MCFPTE, LV, VTHOMANN, OPEIRIN, Olivier Villa / Millevaches en Limousin, Bastien Galant, EMasson, Arnaud BERAT, FNCC



Fédération des Parcs naturels régionaux de France
 27 rue des Petits Hôtels 75 010 Paris
 Tél. 01 44 90 86 20
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
 SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
www.parcs-naturels-regionaux.fr

Rejoignez-nous
 sur les réseaux sociaux

